

# Bulletin Municipal

N° 94



Cléry-saint-André  
Septembre 2024





**PLATRERIE - ISOLATION**  
**PLAQUES DE PLATRE**

SASU  
**Pascal DESHAYES**

4, rue du Paré - 45370 CLERY-SAINT-ANDRÉ  
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76  
pascal.deshayes0547@orange.fr

RGE  
QUALIMAT  
Certificat N°121873



**MOREAU CLIMELEC**

*Votre spécialiste pour vos projets*

INSTALLATION • DÉPANNAGE • ENTRETIEN  
13 RUE DU FOUR A CHAUX - 45370 CLERY SAINT ANDRÉ  
Tél : 06.31.08.95.93 - [moreauclimelec@gmail.com](mailto:moreauclimelec@gmail.com)

**SARL ANTONIO - CÉDRIC**

COUVERTURE - ZINGUERIE  
VELUX - NETTOYAGE DE TOITURES  
ISOLATION TOIT

12 Rue de la Fontaine 45370  
CLERY SAINT ANDRÉ - CEDRIC  
06 88 75 74 76

49 Route de la Ferté 45150  
JARGEAU - ANTONIO  
06 82 29 02 44

# Sarl-antonio-et-cedric  
[sarlantonioetcedric@orange.fr](mailto:sarlantonioetcedric@orange.fr)

RGE

**Clery Menuiseries**

Ludovic DEPOND  
7 rue André Raimbault  
45130 BAULE

Un artisan à votre écoute  
pour un projet personnalisé

[www.laboutiquedumenuisier.fr](http://www.laboutiquedumenuisier.fr)  
email: [ldclerymenuiseries@orange.fr](mailto:ldclerymenuiseries@orange.fr)  
[www.ld-clery-menuiseries.fr](http://www.ld-clery-menuiseries.fr)

LA BOUTIQUE DU MENUISIER  
TIC-BOIS-ALU-MIITE  
HORMANN

CSTB NF A RGE

Port. 06 73 68 46 97  
Tél. 02 38 45 97 06



**Intermarché**

02 38 45 71 13

Ouvert en continu - Du lundi au jeudi : 8h30 - 19h30  
Vendredi et samedi : 8h30 - 20h  
Dimanche : 8h30 - 12h30

Mondial Relay

**BRICOMARCHÉ**

MAISON - JARDIN

**CLÉRY-SAINT-ANDRÉ**  
**02-38-45-12-89**

Ouvert le dimanche matin  
3 Allée de la Bergerie-45370 Cléry-St-André

**GIRARD**

**POMPES FUNÈBRES**  
**MARBRERIE**

Chambre funéraire  
Contrats obsèques

2 rue du Général de Gaulle  
45130 MEUNG-SUR-LOIRE

**02 38 44 44 16**  
[girard.et.fils@wanadoo.fr](mailto:girard.et.fils@wanadoo.fr)

## Prochaine réunion du Conseil Municipal

**Lundi 14 octobre 2024**

Les réunions ont lieu à 19h30 dans la salle du Conseil Municipal en mairie.  
Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister.

► Horaires et lieux sous réserve des conditions sanitaires

## SOMMAIRE

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi :  
8h30 - 12h

Mardi, vendredi :  
8h30 - 12h / 14h - 17h

Samedi (semaine impaire):  
9h - 12h

### Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11  
45370 Cléry-Saint-André

Tél : 02 38 46 98 98

Fax : 02 38 46 98 99

Courriel : [accueil@clery-saint-andre.com](mailto:accueil@clery-saint-andre.com)

Site Internet : [www.clery-saint-andre.com](http://www.clery-saint-andre.com)

Facebook : [@ClerySaintAndre45](https://www.facebook.com/ClerySaintAndre45)

Édité à 1700 exemplaires

**Conception** : Service communication

**Impression** : Groupe Concordances



**Directrice de la publication** :

Tatiana DEPLANQUE

**Coordination** : Jérôme FALALA

**Crédits photos** : Associations,  
Municipalité, Patrick Lebaupin.

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2024

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.

■ <b>Édito</b> .....	P.5
■ <b>Finances</b>	
Budget : Bilan 2023 / Budget 2024 / Principaux investissements 2024 .....	P.6
■ <b>Scolaire</b>	
Le groupe scolaire et périscolaire évolue pour apporter une qualité optimale .....	P.8
Un été olympique et sportif à Cléry .....	P.9
■ <b>Travaux : Bilan</b> .....	P.10
■ <b>Urbanisme : Déclaration de piscines</b> .....	P.12
■ <b>Sécurité</b>	
De l'accélération au contrôle : comprendre les limitations de vitesse .....	P.13
Code de la route : Régime 4 stops .....	P.9
■ <b>Manifestations</b>	
Retour en images et dates à venir .....	P.14
■ <b>Patrimoine Culturel</b>	
Travaux de restauration de la Basilique .....	P.16
Un nouvel orgue dans la Basilique .....	P.17
■ <b>Acteurs économiques</b> .....	P.18
■ <b>Intercommunalité</b> .....	P.19
■ <b>Action sociale</b>	
Balade rose / Banque alimentaire / Thé dansant 2025 .....	P.20
Crèche familiale des Marmousets / Maison partagée Âges et vie .....	P.21
■ <b>Ville durable</b>	
Projet piste cyclable RD951 .....	P.22
Journée mondiale du nettoyage / Nouvelles plantations .....	P.23
Entretien des haies et trottoirs .....	P.24
■ <b>Culture</b>	
Retour sur les manifestations passées .....	P.25
Saison culturelle 2024 : les événements à venir .....	P.26
■ <b>Actualité associative</b> .....	P.27
■ <b>Droit d'expression</b> .....	P.35



# FOIRE AUX POMMES

19 & 20 OCT.  
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

FÊTE FORAINE BUVETTE &  
BROCANTE RESTAURATION  
ARTISANAT SUR PLACE


PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR  
[WWW.CLERY-SAINT-ANDRE.COM](http://WWW.CLERY-SAINT-ANDRE.COM)






# LIS

LASER INFORMATIQUE SERVICE

**VOTRE SPÉCIALISTE INFORMATIQUE  
& SOLUTION LOGICIEL**

Espace RenaiSens  
2 Rue du Stade   
45370 Cléry-Saint-André

 02 38 45 68 18  
 [www.laser-informatique.fr](http://www.laser-informatique.fr)  
 [technique@laserinfos.fr](mailto:technique@laserinfos.fr)







## Chères Cléricoises, Chers Cléricois,

Au moment où vous lirez ce bulletin nous serons à la fin d'un été qui s'est fait attendre. Formidable rendez-vous de la jeunesse sportive planétaire, les jeux olympiques sont venus nous apporter une quinzaine de bonheur, de joie, de moments de partage. Pour autant les tensions internationales, la crise politique dans notre pays sont toujours d'actualité.

La gestion financière de la commune est une préoccupation de chaque jour pour le Maire, contrôlée et validée par les services des finances publiques. Ainsi vous trouverez dans ce bulletin le budget 2024 mais aussi le bilan de l'année 2023 qui dégage un excédent de trésorerie jamais atteint à ce jour. Cela permet un programme d'investissement de 3 millions d'euros. Le vote du budget en mars est un acte essentiel de la bonne marche de la collectivité. Il le fût à une forte majorité, sans questionnement des minorités, sans débat, pas de vote contre, seulement 4 abstentions non argumentées.

### Les grands travaux de 2024 :

- Voirie : le Clos de l'Ardoux, le parking des Ecoles, la rue des Bonshommes, la rue des Cinq Arpents,
- Éclairage public : passage en leds de plus de 500 points lumineux, par la mobilisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) à l'initiative du responsable des services techniques, permettant une belle économie. Il est parfois judicieux d'attendre pour saisir les opportunités qui se présentent.
- Géothermie : étude de chauffage par géothermie pour les bâtiments des écoles.
- Mobilité douce : réalisation d'une piste cyclable aux normes européennes, 1,3 km, bordurée, 3 m de large en enrobé, le long de la route d'Orléans, qui débutera en fin d'année.

Cette piste cyclable sera le premier tronçon d'une structure qui reliera Cléry à Mareau dans un deuxième temps, à la maîtrise d'œuvre du département du Loiret. En 2025, la commune réalisera des travaux permettant la traversée du bourg en sécurité d'Est en Ouest à vélos. Cette nouvelle piste, route d'Orléans, sera ainsi reliée à celle existante de la rue du Stade jusqu'à la zone commerciale. Il nous faut améliorer la signalétique afin que cette piste soit empruntée par beaucoup plus de vélos et de ce fait, les entrées du bourg seront sécurisées et végétalisées. Dans les prochaines années, les déplacements actifs multimodaux seront une alternative à ceux d'aujourd'hui. Cléry dispose d'un maillage conséquent de liaisons douces pour piétons et vélos.

Le conseil municipal du 24 juin, a acté l'acquisition par négociations amiables de l'Hôtel Notre Dame, fermé depuis un an. La municipalité avance dans ses discussions avec le propriétaire pour acheter ce bien d'ici la fin d'année. Nous avons pour projet de le transformer en commerce de bouche d'intérêt communal, après des travaux de rénovation et d'adaptation nécessaires à l'installation d'un commerçant choisi sur la base d'un cahier des charges.

Conforté par un vote très favorable 19 voix pour, 3 abstentions, 1 voix contre, lors du conseil municipal extraordinaire du 23 avril, j'ai fait appel au nom de la commune, du jugement du Tribunal Administratif qui a annulé les permis de construire de la déchetterie. Les deux collectivités, CCTVL et Commune, n'avaient d'autres choix que de lancer cette procédure pour rétablir l'existence légale sur le plan urbanistique de la déchetterie. Tout document d'urbanisme peut être régularisé à la demande d'une personne ou d'une collectivité. Cette déchetterie donne satisfaction aux habitants sud Loire de l'intercommunalité, elle a une mission de service public.

Je terminerai par un clin d'œil à la journée de la flamme olympique, de passage sur le territoire à Meung-sur-Loire le 10 juillet. Ce fût un temps fort, une belle fête qui a réuni un nombre impressionnant de spectateurs autour des associations sportives locales. Juste récompense pour tous nos dirigeants bénévoles locaux et au-delà du sport en France, qui ont œuvrés durant des décennies sous l'égide du Comité National Olympique Sportif Français pour obtenir l'organisation des Jeux Olympiques dans notre pays, après ceux de...1924. Ces jeux resteront dans nos mémoires comme une réussite sur le plan sportif mais aussi de leur organisation.

J'espère, chères Cléricoises, chers Cléricois, que vous avez passé un bel été, de bons congés !!

Bien à vous.

  
Le Maire,  
Gérard CORGNAC.



# Budget primitif 2024

Comme chaque année la mairie vous donne une présentation de son budget. Cet acte important pour la commune détermine les recettes et dépenses prévues et autorisées par l'assemblée délibérante qui a voté ce budget le 25 mars 2024.

L'élaboration du budget primitif (BP) 2024 s'inscrit dans un contexte général de resserrement des marges de manœuvre financières. Sa construction demeure encore dans un environnement économique ralenti et incertain, soumise aux décisions gouvernementales pour une partie d'entre elles.

Malgré le contexte encore inflationniste la Commune de Cléry-Saint-André devrait continuer à bénéficier de la poursuite du dynamisme de ses ressources fiscales et de ses dotations constatées en 2023. C'est le choix de modération fiscale et d'étalement dans le temps des investissements qui a été décidé, contrairement à celui opéré par de nombreuses communes.

Ce choix stratégique, combiné à une gestion rigoureuse des deniers publics, se traduit par une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le budget primitif 2024 s'élève à 6 059 055,12 € avec 3 132 447,18 € pour la section de fonctionnement et 2 926 607,94 € pour la section d'investissement.

## Le bilan 2023

En 2023, les principales réalisations ont été : l'extension de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et la réhabilitation du restaurant scolaire (1 040 000 €), la fin de l'aménagement de la liaison douce de l'Allée des Roses (60 000€), la modification de l'éclairage public en LED, la réfection des voiries communales (Clos de l'Ardoux : 170 000 €), la réfection de la toiture de l'annexe de la Villa des Bordes (36 000 €).

Une analyse sommaire du budget 2023 nous permet de constater :

- Une légère baisse des dépenses de fonctionnement liée en partie au désendettement de la commune et à une stabilité des charges de personnel (+0.4%).

- Une hausse des recettes fiscales (+ 7,2 %) du fait de la bonne dynamique des constructions nouvelles et de la revalorisation de la valeur locative cadastrale, des dotations et participations de l'Etat (+3,1%), notamment la dotation de solidarité rurale avec une hausse appréciable : 386 128 € en 2022 et 421 557 € en 2023.

Cette situation financière facilite l'autofinancement de notre commune, fiscalement pauvre, pour autoriser l'investissement sans dégrader l'endettement.

## Le budget 2024

Le budget prévisionnel est équilibré. Il est détaillé ci-dessous sous forme de diagrammes pour une compréhension plus rapide. En 2024 nous prenons en compte des prévisions de hausse en dépenses de fonctionnement : charges à caractère général (+ 2,4 %) et charges de personnel et frais assimilés (+ 14,1 %).

Cette augmentation s'explique par :

- L'accroissement des coûts des fluides (électricité, carburant, eau, gaz, etc.).
- L'augmentation importante de la prime d'assurance qui a été renouvelée en 2024 (+ 92,4 %).
- La mise en place de crédits supplémentaires pour l'achat de fournitures.
- Les travaux d'entretien sont dans la mesure du possible réalisés par les agents du service technique.

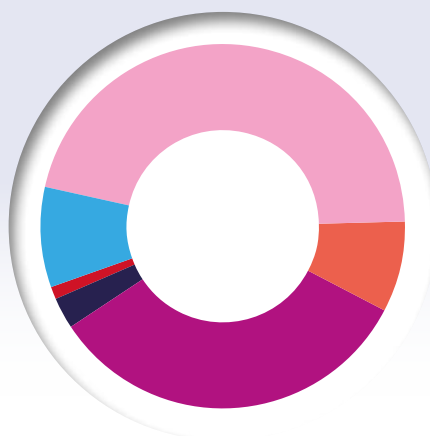
# LE BUDGET

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subventions (40% / 867 705 €)
- Leg (25% / 545 972 €)
- FCTVA et taxe d'aménagement (7% / 160 000 €)
- Affectation du résultat 2022 (28% / 600 000 €)

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Produit des services et du domaine (9% / 259 975 €)
- Fiscalité directe (46% / 1 350 000 €)
- Autres fiscalités (8% / 239 153 €)
- Dotations et participations (33% / 960 600 €)
- Loyers (3% / 87 925 €)
- Autres recettes (1% / 25 500 €)



- La hausse des charges de personnel, du fait de l'embauche de personnel supplémentaire et par le remplacement d'agents absents pour longue maladie.

La municipalité conserve son effort financier en faveur des animations culturelles et a augmenté son soutien à l'ensemble des associations (+3%).

### Les principaux investissements pour 2024 :

La situation financière saine permet de lancer des projets d'investissement d'envergure et de maintenir les engagements pris, nous pouvons citer parmi eux :

- La fin des travaux liés à la réhabilitation du restaurant scolaire et à l'extension de l'accueil de loisirs soit 146 000 €. Les efforts pour les écoles et le périscolaire restent une priorité. Une enveloppe financière pour la rénovation des bâtiments est prévue chaque année.
- La réhabilitation du parking des écoles, pour un montant de 90 000 €.
- Environ 857 250 € seront consacrés cette année à la voirie et au cadre de vie des cléricois. Les principaux projets sont la réfection de la voirie du lotissement du Clos de l'Ardoux (RAR 2023) et de celle de rue des Bonshommes. Il est prévu de consacrer également 110 080 € à l'amélioration de l'éclairage public (passage en LED).
- En matière de sport et de vie associative. Les projets envisagés sont la poursuite de la modification des éclairages en LED sur les équipements sportifs, la réfection de la toiture des vestiaires

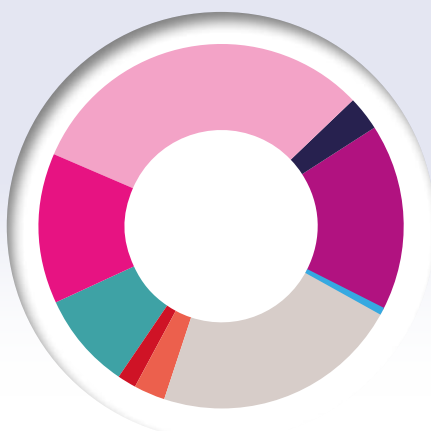
du football. Il est également prévu d'installer de nouveaux agrès sportifs sur la Commune (9 000 €), de modifier le système d'accès aux Espaces Loire et Ardoux ainsi qu'au gymnase.

- Une enveloppe importante est prévue pour le patrimoine et la culture permise par le versement d'une partie du leg de Mme Poisson. Celui-ci sera utilisé uniquement pour les dépenses d'investissement à destination de la Basilique notamment la réparation de sa toiture et la réfection de son clocheton.
- En matière d'urbanisme et de développement durable, il est prévu une enveloppe de 112 000 € pour des travaux liés aux économies d'énergies. Cela concerne principalement la réhabilitation de la partie la plus ancienne de l'école élémentaire (huisseries, plafonds, isolation, éclairage, etc.). L'étude pour la faisabilité de la mise en place de la géothermie sur le secteur des écoles a été engagée (18 000 €).
- En matière de mobilité douce, l'accent est mis sur la création de la piste cyclable le long de la RD 951 en direction d'Orléans, pour un montant de 437 000 € (inscrit en 2024).
- Concernant le fonctionnement des autres services municipaux, une enveloppe est prévue pour l'achat d'équipements pour les services techniques (36 000 €), de divers matériels ou mobiliers (25 000 €) et pour renouveler le parc informatique et les logiciels métiers (12 000 €).

Afin de réaliser ces investissements, la commune prévoit de recevoir 867 704,75 € de subventions en 2024.

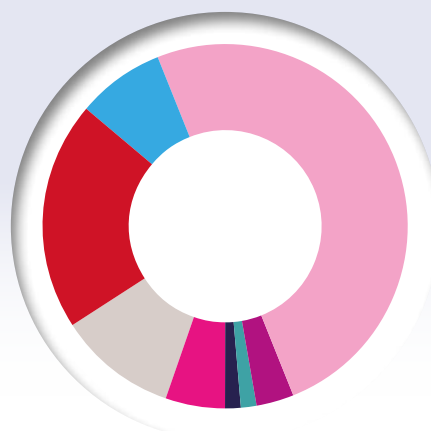
## PRIMITIF 2024 EN CHIFFRE :

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Invest. scolaire / périscolaire (**14%** / 371 713 €)
- Invest. voirie / cadre de vie (**31%** / 857 218 €)
- Invest. sport / associations (**3%** / 87 095 €)
- Invest. patrimoine / culture (**17%** / 452 893 €)
- Invest. tourisme / dév. éco. (**>1%** / 1 000 €)
- Invest. dev. durable / urbanisme (**22%** / 615 809 €)
- Invest. autres services publics (**3%** / 80 000 €)
- Invest. parc immo. communal (**1%** / 40 880 €)
- Dépenses financières (**9%** / 235 000 €)

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges générales (**21%** / 640 915 €)
- Fluides (**8%** / 244 000 €)
- Charges de personnel (**50%** / 1 565 850 €)
- Crèche (**3%** / 100 000 €)
- Subventions aux associations (**1%** / 43 000 €)
- Frais financiers (**2%** / 49 600 €)
- Autres (**5%** / 165 200 €)
- Autofinancement et DAP (**10%** - 323 882 €)



## De nouveaux aménagements au sein du groupe scolaire et périscolaire

*L'accueil périscolaire « Les Poussins », tout comme le restaurant scolaire, ont connu de nombreuses modifications à l'intérieur et à l'extérieur depuis maintenant plus d'une année.*

8

### Les travaux en intérieur

La réhabilitation de la salle de restaurant : installation de faux-plafond et de sol acoustiques, suppression d'un mur et la réorganisation des tables ont permis de réduire les nuisances sonores. Cette réduction est appréciée de tous, enfants comme agents.

La création des chambres froides et la réorganisation de la cuisine au sein du restaurant scolaire permettent désormais au cuisinier d'anticiper les livraisons et d'avoir un meilleur stockage des denrées alimentaires. Ces installations permettent de développer le recours aux produits bruts pour diminuer la part de produits transformés et de répondre plus facilement aux objectifs de la loi Egalim. La confection des repas est réalisée sur place, pour offrir une qualité maximale aux petits consommateurs et appréciée des parents d'élèves !

Les travaux au sein de l'accueil de loisirs ont permis la création d'une salle supplémentaire pour accueillir, dans des conditions optimales, les enfants le soir et le mercredi.

A l'intérieur du bâtiment, des espaces de rangement, de stockage et de laverie ont été créés pour permettre de désencombrer les salles. La direction possède un nouveau bureau plus spacieux qui est mutualisé avec l'accueil de loisirs de la CCTVL pendant les vacances scolaires.

Le but était d'apporter aux agents et aux enfants un outil très fonctionnel et utile pour le périscolaire qui grandit en fréquentation, du fait de sa qualité d'accueil qui est appréciée et reconnue !

### Les aménagements en extérieur

En avril, les agents du service espace vert de la commune sont venus améliorer les extérieurs des Poussins en plantant des arbres, semant de la pelouse, créant un bac où les enfants jouent dans la terre et en préparant la terre pour la réalisation du potager pour nos jardiniers en herbe.

Les enfants ont planté des pommes de terre, des fraises, des framboisiers, des tomates, des poivrons, des concombres et des courgettes. Ils prennent le soin d'arroser régulièrement ces plantations, en n'oubliant pas de manger les fraises rouges à chaque passage !

Dès la rentrée de septembre, de nombreuses activités sont prévues afin de créer des lieux propices à la détente et à la découverte de la biodiversité, au sein de la structure.





Afin de sécuriser la nouvelle partie du bâtiment, un grillage a été posé pour délimiter l'accueil de loisirs les Poussins du domaine public. L'ensemble des agents du service technique ont également remplacé le grillage à l'intérieur de la structure et ont embelli le terrain de sport avec du béton drainant coloré afin que les enfants puissent jouer en sécurité. Sans oublier les nombreuses plantations réalisées dans l'Allée des Roses, où la cour verte est maintenant disponible pour les enfants qui pourront y accéder par la porte installée entre l'école élémentaire et maternelle.



Les deux parkings ont été réaménagés afin de fluidifier la circulation et augmenter le nombre de places. Les utilisateurs sont très satisfaits de la rénovation et du sens de circulation. Dans la continuité de l'Allée des Roses, ces parkings ont été végétalisés, avec de nombreux sujets. Ces aménagements embellissent le secteur des écoles. Les retours des parents au cours des Conseils d'Écoles sont positifs.

La cour de l'école élémentaire a également été rafraîchie en créant un îlot de fraîcheur sous un arbre en semant du gazon stabilisé par des dalles alvéolées et en y installant des bancs. Les enfants peuvent s'installer pour jouer tranquillement ou lire. D'autres structures seront installées afin de créer différents espaces de jeux.



### Les actions en faveur du développement durable

#### ► Tri des déchets au sein de ces bâtiments

Depuis septembre 2024, le tri des déchets est optimisé grâce à la collecte hebdomadaire des déchets alimentaires du restaurant scolaire, par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire. À ce jour, à l'accueil périscolaire ainsi qu'au restaurant scolaire, l'ensemble des déchets est trié : déchets alimentaires du midi et du goûter, emballages, papier... Cette sensibilisation auprès des enfants est importante et leur permet de la reproduire chez eux.

#### ► Installation de récupérateurs d'eau

Deux récupérateurs d'eau ont été installés au périscolaire afin d'arroser les nouvelles plantations. Ces installations permettent de développer une pédagogie et une sensibilisation des enfants autour de l'usage de l'eau.

## Un été olympique et sportif à Cléry

Lors de la venue de la flamme olympique à Meung-sur-Loire le 10 juillet, deux sections sportives cléricoises : le football et le basket ont participé au défilé préalable, dans une ambiance conviviale avec en plus le soleil au rendez-vous. Ils ont tous assisté ensuite au passage de la flamme devant une foule importante et captivée.



Il est important de signaler également que Téo Brigand, champion du monde de Qwan-Ki-Do (art martial sino-vietnamien), résidant à Cléry-Saint-André a fait partie des 24 Loirétains composant la haie d'honneur qui a encadré le dernier relayeur à Orléans, un honneur pour reconnaître son palmarès. Un club reconnu sur Cléry pour ses magnifiques performances chez les jeunes.

### Des nouvelles de nos sportifs

Mlle Lise TARANNE-RENAULT, jeune Cléricoise et Gymnaste rythmique de la Société Municipale d'Orléans a décroché le titre de vice-championne de France en ensemble, en catégorie TFA -13 ans. La compétition s'est déroulée à La Roche-sur-Foron. Bravo pour cette magnifique performance !



Au centre, entourée par ses coéquipières ainsi que ses coaches, dont Jeanne DOT ESPINOSA.





## BILAN TRAVAUX

### ROUTE DE DRY

Réfection de 150m de voirie, financée par moitié avec le lotisseur.



### PARKING DES BERGERETS

Requalification de 100 places de parking et végétalisation.



### RD18 - DE MEUNG-SUR-LOIRE À CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Le Département a posé des panneaux avec interdiction de circuler dans les 2 sens pour les Poids Lourds de plus de 12 mètres de long sur cet axe.

Une déviation a été mise en place par le pont de Beaugency.



### CLOS DE L'ARDOUX

Réfection du réseau d'eau pluviale et de la voirie. Passage en Zone 30 et création d'un stationnement en quinconce.



## ÉCLAIRAGE PUBLIC

500 points lumineux passés en LED sur l'ensemble de la commune. Une partie a été financée par les certificats d'économie d'énergie (CEE), et posée en collaboration avec les services techniques. Actuellement, les points lumineux de la commune (bâtiments publics et éclairage public) sont à 95% en LED.



11



## RUE DES BONSHOMMES

Réfection de la voirie en enrobé et des trottoirs en calcaire, création d'un chaussidou et d'une portion de voie douce. La fin des travaux est prévue pour mi-octobre.

## RUE DES 5 ARPENTS

Élargissement de la voirie, avec renforcement des rives de la chaussée. Cette route étant quotidiennement fréquentée par les bus de transport scolaire.





## Déclaration des piscines

Les déclarations de piscine en France sont soumises à des réglementations strictes afin d'assurer la sécurité, la fiscalité et la conformité aux règles d'urbanisme. Voici un aperçu des étapes et des obligations relatives à la déclaration de piscine.



### Types de piscines concernées

- Piscines hors-sol : généralement dispensées de formalités administratives si elles sont installées pour moins de trois mois dans l'année et ont une surface inférieure à 10 m<sup>2</sup>.
- Piscines enterrées ou semi-enterrées : soumises à des obligations déclaratives selon leur taille et leur emplacement.

### Déclarations administratives

- Piscines de moins de 10 m<sup>2</sup> : aucune déclaration n'est nécessaire.
- Piscines de 10 à 100 m<sup>2</sup> : une déclaration préalable de travaux est requise. Ce formulaire (Cerfa n°13703\*13) doit être déposé en mairie. Un délai de réponse de 1 mois est généralement nécessaire.
- Piscines de plus de 100 m<sup>2</sup> : un permis de construire est obligatoire. La demande (Cerfa n°13406\*07) doit être déposée en mairie, et le délai de réponse est généralement de 2 mois.

Dans le périmètre des bâtiments de France, ces déclarations sont majorées d'un mois.

### Détails de la déclaration

Pour remplir la déclaration préalable de travaux, les documents suivants sont généralement nécessaires :

- Un plan de situation du terrain.
- Un plan de masse.
- Une description détaillée du projet (matériaux, dimensions, etc.).

Pour le permis de construire, des documents supplémentaires comme une étude d'impact environnemental peuvent être requis.

### Conséquences fiscales

La construction d'une piscine peut entraîner une augmentation de la taxe foncière et de la taxe d'habitation (pour les maisons secondaires), car elle est considérée comme une annexe de la maison augmentant la valeur locative cadastrale.

### Sécurité

Les piscines privées doivent respecter les normes de sécurité prévues par la loi pour lutter contre les risques de noyade. Les dispositifs de sécurité homologués incluent :

- Barrières de protection.
- Couvertures de sécurité.
- Alarmes.
- Abris de piscine.



### En conclusion...

La déclaration d'une piscine en France est une procédure importante qui assure la conformité aux réglementations locales et nationales. Elle permet également de garantir la sécurité des utilisateurs et d'éviter des sanctions fiscales ou administratives. En cas de doute, il est conseillé de consulter le service d'urbanisme de sa commune ou un professionnel du bâtiment.



## De l'accélération au contrôle : Comprendre les limitations de vitesse

*Les limitations de vitesse, souvent perçues comme des contraintes, sont en réalité des mesures cruciales pour assurer la sécurité de tous sur les routes. Loin d'être arbitraires, elles sont le fruit de nombreuses études et analyses, visant à équilibrer la fluidité du trafic avec la protection des usagers.*

### Les fondements des limitations de vitesse

Les limitations de vitesse sont établies en prenant en compte plusieurs facteurs. Parmi eux, la densité du trafic, la configuration des routes, la présence de piétons et de cyclistes, ainsi que les conditions environnementales. Par exemple, en milieu urbain, les vitesses sont réduites pour protéger les piétons et les cyclistes, tandis que sur les autoroutes, des vitesses plus élevées peuvent être tolérées grâce à des voies plus larges et une absence d'intersections.

### La science derrière les chiffres

Des études montrent qu'une réduction de la vitesse moyenne d'à peine 5 km/h peut entraîner une diminution significative des accidents. Une vitesse plus basse offre aux conducteurs plus de temps pour réagir en cas de danger, réduisant ainsi le risque d'accident. De plus, en cas de collision, les conséquences sont généralement moins graves à des vitesses inférieures.

### Les bénéfices au-delà de la sécurité

Outre la réduction des accidents, les limitations de vitesse ont des avantages environnementaux. Une conduite à vitesse modérée permet de diminuer la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre. Cela contribue à la lutte contre le changement climatique et améliore la qualité de l'air.

### L'importance de l'adhésion

Pour que ces mesures soient efficaces, l'adhésion des conducteurs est essentielle. Cela passe par la sensibilisation et l'éducation, mais aussi par une surveillance adéquate. Des radars automatiques et des contrôles réguliers sont nécessaires pour assurer le respect des limitations.

### Un équilibre essentiel

Le respect des limitations de vitesse est l'affaire de tous. Que nous soyons conducteurs, passagers, piétons ou cyclistes, nous avons tous un rôle à jouer pour garantir la sécurité sur nos itinéraires. En adoptant des comportements responsables et en encourageant les autres à faire de même, nous pouvons contribuer à réduire les accidents, protéger l'environnement et améliorer la qualité de vie pour tous. Agissons ensemble pour des routes plus sûres et un avenir meilleur.

### Quelques exemples de vitesses excessives, relevées sur la commune :

**20** Rue du Cloître : 55 km/h

**30** Rue de Meung : 68 km/h

**50** Chemin du Colombier : 112 km/h  
Route d'Orléans (Rue de Bel air) : 112 km/h  
Route de Blois (Chemin de la salle) : 100 km/h

## Code la route : régime des «4 Stops»

*En matière de code de la route, la «règle des quatre stops» se réfère généralement aux intersections où chaque direction a un panneau «Stop». Voici les principes de base de cette règle.*

- 1. Priorité d'arrêt :** tous les conducteurs doivent marquer un arrêt complet à leur panneau «Stop», quel que soit l'ordre d'arrivée à l'intersection.
- 2. Ordre d'arrivée :** après avoir marqué l'arrêt, les véhicules quittent l'intersection dans l'ordre où ils sont arrivés. Le premier véhicule à s'arrêter est le premier à repartir.
- 3. Priorité à droite :** si deux véhicules arrivent en même temps, la priorité est donnée au véhicule à droite. Par exemple, si deux voitures sont face à face et qu'une d'entre elles tourne à gauche, celle qui tourne à droite a la priorité.
- 4. Communication visuelle et courtoisie :** les conducteurs doivent être attentifs aux autres véhicules, aux cyclistes et aux piétons, en utilisant des signes visuels tels que les cli-



gnotants et les mouvements de la main pour indiquer leurs intentions. Si deux véhicules arrivent exactement en même temps et qu'il y a une confusion, la courtoisie peut jouer un rôle dans la décision de qui passe en premier.

Ces règles visent à maintenir la sécurité et à éviter les accidents aux intersections où le trafic converge de plusieurs directions. Il est essentiel que tous les conducteurs comprennent et respectent ces règles pour assurer un flux de circulation fluide et sécurisé.





# Manifestations

Retour en image sur les festivités de Saint-André et du 13 juillet.



Tournoi multisports



Concert de l'Harmonie



Déambulation musicale



Retraite aux flambeaux



Déambulation musicale



Déambulation musicale



Bal populaire



Fête de Saint-André - Cirque



Fête de Saint-André - Théâtre



Fête de Saint-André - Rando vélo





# FOIRE AUX POMMES

19 & 20 OCT.  
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

FÊTE FORAINE / BROCANTE / ARTISANAT  
BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR  
[WWW.CLERY-SAINT-ANDRE.COM](http://WWW.CLERY-SAINT-ANDRE.COM)

## PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

**Spectacle Jeunesse** Du bazar dans la dînette - Samedi 14 septembre - 16h - Espace Loire

**Repas des Aînés** (sur invitation) - Dimanche 13 octobre - 12h - Espace Loire

**Octobre rose - Marche solidaire** Samedi 19 octobre - 10h - Grand Mail (Route de Jouy)

**Téléthon** Journée festive et associative (course à pied / rando / stand / restauration) -  
Dimanche 1er décembre - Espace Loire

**Marché de Noël** Vendredi 13 décembre - de 16h à 21h - Cour de la Mairie



## Travaux de restauration de la Basilique de Cléry

*Vous avez été certainement impressionnés par cette énorme grue qui est venue en juillet dernier s'installer sur le parvis de la Basilique. Des travaux de restauration d'urgence ont été entrepris par l'entreprise AtecoBois de Montrieux-en-Sologne en raison de dégradations importantes de la charpente de soutien du clocheton central situé à la croisée du transept et de la grande nef.*



Le plomb qui recouvre le plancher de ce clocheton a vieilli et s'est fissuré, les sarbacanes au calibre trop étroit étaient bouchées, une accumulation de brindilles compactées les avait obturés. Des infiltrations d'eau sont venues altérer la structure bois qui par endroit ne jouait plus son rôle de soutien. Il a fallu non seulement remplacer la chape de plomb mais également consolider l'ensemble par de nouvelles pièces de bois, élargir les écoulements d'eau.



Le mouton qui suspend la cloche était également en mauvais état, surtout son axe qui le portait. Il y avait un risque de décrochage ce qui a nécessité une intervention rapide. Une cloche d'environ 120 kg perchée à 40 m de haut ne s'enlève pas aussi facilement. Il a fallu installer des palans, déposer les brides fixées au mouton, ces brides s'accrochent à la double anse située au sommet de la cloche. L'étroitesse entre les pièces de bois des trois enrayures successives, sorte de charpente horizontale, est venue

compliquer sa descente. Puis au travers de l'oculus situé au sommet de la voûte sous-jacente, celle-ci a pu être amenée jusqu'au sol.



Nous pouvons découvrir les inscriptions et des-sins gravés sur cette cloche appelée « la gandise ou godille ». On y trouve notamment cette locution : « sitnomen domini rendictom (Que le nom du Seigneur soit rendu). Cette cloche servait il y a de nombreuses années à sonner l'angélus et était actionnée par une corde qui descendait jusqu'au chœur de l'église.

La deuxième tranche de travaux de restauration provisoire était la mise hors eau de l'édifice. La toiture mérite une réfection complète

en raison de sa vétusté. Les fortes pluies de cet hiver ont mis à jour de nombreuses fuites au niveau du toit. Les clous anciens qui fixent les ardoises sont usés et certaines se décrochent lors de coups de vent favorisant les infiltrations d'eau. Certains pans de charpente et de voûtes sont directement menacés. Une reprise de couverture par la même entreprise grâce à cette grue imposante dont la nacelle permet de surplomber l'ensemble a été ré-alisée dans la foulée. 950 ardoises ont été repiquées et une cinquantaine d'ardoises anciennes reposées principalement sur les versants de la zone Nord-Ouest du chœur et du transept Nord et deux versants de la tour du clocher. Les gouttières encombrées d'ardoises et de végétaux ont été débouchées, leurs fissures consolidées par des plaques d'aluminium.

Après ces travaux d'urgence on peut considérer que le monument est à l'abri des intempéries et que l'aggravation des dégradations est stoppée. Un préalable indispensable pour protéger l'ensemble et notamment les élévations restaurées depuis plus de 20 ans.

Une expertise est en cours par la société Régis Martin, architecte du patrimoine, pour une restauration définitive. Une réfection complète en cuivre de la périphérie de la bassine du clocheton et de ses montants reste à réaliser. Une reprise de la charpente de celui-ci est également à prévoir, de nombreuses pièces de bois sont à changer en raison de leur altération liée aux infiltrations d'eau. Des éléments de la charpente sont à reprendre, la noue Sud-Est en fendis est en très mauvais état et sa réfection est nécessaire.

Le leg de Mme Poisson Patou a permis de financer avec la DRAC, à hauteur de près de 50 %, les 65 000 € engagés pour le financement de cette première restauration, des travaux de plus grande ampleur devront être programmés. Ils seront effectués, après validation par les Architectes des Bâtiments de France, en plusieurs phases en raison des coûts élevés à prévoir et dépendront du soutien de l'État et du Département. Nous ne pourrions pas nous soustraire à cette obligation il en va de la pérennité de notre patrimoine.



# Un nouvel orgue dans la Basilique

**Plusieurs cléricois se sont réunis et se sont donnés comme défi celui de lancer un projet d'installation d'un nouvel orgue dans la Basilique, un orgue qui soit en adéquation avec les dimensions de l'édifice et qui puisse faire vibrer ce monument en harmonie avec la majesté du lieu. Le Maire de la commune, propriétaire de l'église, et l'affectataire de la Basilique qui en a la jouissance pour la célébration des offices ont adhéré à cette volonté.**

Nombreux sont ceux qui ont en mémoire les projets précédents qui n'ont jamais aboutis. Tout en étant conscient des difficultés qui guettent les porteurs du projet ils sont pleinement confiants et suffisamment motivés pour mener cette entreprise d'envergure et parvenir à la réalisation et l'implantation de ce futur orgue. L'obligation de créer une association est très vite devenue incontournable en raison des contraintes juridiques et financières. C'est ainsi qu'est née les AONDC (les Amis de l'Orgue de Notre Dame de Cléry).

## L'objectif est d'allier trois vocations qui viendront se compléter

- une vocation culturelle en s'intégrant dans le Festival des Orgues en Pays Loire Beauce.
- une vocation culturelle permettant d'accompagner les offices religieux, la Basilique étant avant tout une église ouverte aux pèlerins et croyants.
- une vocation pédagogique, l'instrument sera mis à la disposition de l'École Municipale de Musique de Cléry-Saint-André et pourquoi pas imaginer la création d'une classe d'orgue.

## Bien sûr c'est un chantier qui s'ouvre et tout reste à définir

- le choix du style de l'instrument : baroque, français, italien ... le nombre de claviers, de jeux, l'étendue du pédalier
- l'esthétique, polyphonique peut-être, en tenant compte du patrimoine organistique de la Région avec cette perspective d'une implantation pérenne destinée également aux générations suivantes.
- l'emplacement qui tiendra compte du volume de la grande nef et c'est probablement un orgue de tribune qui y répondra le mieux.
- le choix du facteur d'orgue, élément décisif bien évidemment.

La Basilique étant classée Monument Historique National, toutes les décisions ne se feront qu'avec l'aval des architectes des bâtiments de France.

Bien sûr cet édifice a subi au cours du temps de nombreux outrages. En se penchant sur

son passé, on découvre qu'un orgue de tribune a existé donnant suite à une commande de Louis XI mais malheureusement celui-ci a été détruit. L'on peut d'ailleurs aisément retrouver ses traces sur le mur intérieur de la façade Ouest.

Alors oui, doter ce monument d'un orgue au même emplacement prendrait tout son sens. Sa musique et ses sonorités empliraient largement l'ensemble de la nef centrale. Ce futur orgue ne serait pas accroché à la façade occidentale mais reposerait sur une

celle de trouver son financement. C'est à l'association d'aller chercher des mécènes, des partenariats, solliciter des fondations, des « crowdfunding » pourquoi pas. Les collectivités seront également sollicitées. L'association créée est déclarée au journal officiel et est reconnue d'utilité publique ce qui lui permet de recueillir des fonds fiscalement déductibles. Le souhait et l'ambition de ses membres est de permettre à tous, habitants et passionnés de musique, d'adhérer à l'association et de s'investir à



tribune portée par des piliers.

Une réflexion s'est déjà engagée pour répondre à toutes les interrogations qui surgissent. S'entourer de personnalités compétentes est une nécessité, Monsieur François-Henri Houbart, membre du comité d'honneur d'Orgue en France et de la Commission Nationale des orgues non protégés au titre des monuments historiques, a déjà accepté la demande.

Si le choix du facteur d'orgue est prédominant, l'autre préoccupation majeure sera

la mesure de ses moyens dans ce projet. Faire appel à vous tous de façon à ce que le plus grand nombre d'entre nous s'approprie cette future construction.

Cet instrument donnerait incontestablement un rayonnement nouveau en accord avec l'ampleur et la qualité historique de l'édifice. Il viendra magnifier ce monument, notre patrimoine, et sera à la hauteur de ce lieu prestigieux. Souhaitons que ce rêve devienne réalité avec vous tous passionnés de musique.





## Quentin Viel, photographe

Quentin VIEL, est technicien mesure depuis 2009 et photographe passionné depuis 2013. Il a créé son activité de photographie sociale «Quentin VIEL Photographe» en 2019. Originaire des Yvelines, il vit en région Centre depuis l'âge de 13 ans. Après l'achat de sa maison principale en 2020 sur Cléry-Saint-André. Il a décidé en 2023 de développer pleinement l'activité, en proposant notamment des photos d'identité,

séance famille et reportage mariage. A travers cette activité il remet l'humain au premier plan et un support sur des problèmes liés à l'image.

Quentin Viel Photographe :  
Tel: 07 81 20 56 12  
[www.quentin-viel.com](http://www.quentin-viel.com) / [www.instagram.com/quentinvielphotographe](https://www.instagram.com/quentinvielphotographe)



## ALG FESTI LOC

Alexandre, traiteur et Gaëlle, deux amis d'enfance se sont associés depuis novembre 2023 pour faire vivre le sens de la fête qui les anime car tous les 2 très impliqués dans le domaine du volontariat. L'idée s'est concrétisée par l'achat d'un stock de vaisselle à un loueur sur Orléans qui partait à la retraite. L'ensemble de la vaisselle (verrerie, as-

siettes, couverts...) est louée propre et rendue sale avec la possibilité de livraison pour profiter sans modération des moments conviviaux.

Contacts :  
Alexandre 06 79 88 81 77  
Gaëlle 06 38 42 70 33  
mail : [algfestiloc@gmail.com](mailto:algfestiloc@gmail.com)



### On reste en contact ?

Afin de pouvoir communiquer plus efficacement avec les acteurs économiques de la commune (opportunités, invitations, réunions...), nous travaillons actuellement à la mise à jour de notre liste. Nous vous invitons à faire parvenir les informations de votre société :  
Nom / téléphone / adresse email - à l'adresse [acteurs-eco@clery-saint-andre.com](mailto:acteurs-eco@clery-saint-andre.com)



### Le saviez-vous?

Interlocuteur de proximité, impliqué au quotidien, le service Développement Économique est présent pour faciliter la vie des entreprises sur son territoire. À l'écoute de l'ensemble des entreprises commerces, services, industries, artisanat, le service développement économique de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets (installation, extension, évolution de votre activité...).

#### Service Développement Économique

Adresse : 92 rue du Maréchal Foch, 45370 Cléry-Saint-André  
Tél. : 02 38 45 19 46 / Courriel : [economie@ccterresduvalde Loire.fr](mailto:economie@ccterresduvalde Loire.fr)



## 3ème édition du Forum « Entreprendre en Terres du Val de Loire » en 2024 à Meung-sur-Loire

**Chefs d'entreprises, créateurs, cédants, repreneurs, ce forum est pour vous !**

Vous avez un projet, une idée d'activité ! Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise ! Venez rencontrer des professionnels qui peuvent vous aider lors du forum « Entreprendre en Terres du Val de Loire » qui se tiendra le 24 septembre 2024 de 9h00 à 16h00 à la Maison France Services – 11 rue Saint-Jean à Meung-sur-Loire. Cet événement est organisé par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire et la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Loiret et la Mairie de Meung-sur-Loire. Le programme de la manifestation sera prochainement disponible sur le site internet de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et sur ses réseaux sociaux ([www.ccterresduvalde Loire.fr](http://www.ccterresduvalde Loire.fr)).

# en tre pren dre

**EN TERRES DU VAL DE LOIRE**

**24 septembre 2024 de 9h à 16h**

**Meung-sur-Loire  
(France Services)**



**INFOS : CCTERRESDUVALDELOIRE.FR**

## FORMATIONS

**Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise sur la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire ! Vous souhaitez être accompagné(e) dans votre projet d'entreprise par des experts !**

Alors ces formations organisées sur le territoire par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre Val de Loire et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret en partenariat avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire sont faites pour vous !

**Une formation de 8 semaines du 22 octobre au 18 décembre 2024 à Beaugency**

Pour en savoir plus, venez à l'une des informations collectives organisées le 22 août, 6 septembre et 3 octobre à l'Espace Agora (59 avenue de Vendôme à Beaugency) à 10h30 ou sur le stand de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat lors du Forum « Entreprendre en Terres du Val de Loire » du 24 septembre de 9h00 à 16h00 à la Maison France Services de Meung sur Loire (11 rue Saint-Jean).

+ d'informations  
via le QR CODE



Inscription obligatoire  
via le QR CODE



**Formation 5 jours pour entreprendre :  
Identifier les points clés d'une  
création d'entreprise réussie**

**Entrez dans l'univers de la création - reprise  
d'entreprise en Terres du Val de Loire**

**Une formation de 5 jours  
de 25 au 29 novembre 2024  
à Meung-sur-Loire.**

Informations et inscriptions  
via la QR Code ->



## Le 19 octobre, marchez contre le cancer

La commune de Cléry, avec les sections Gym Danse Fitness et Randonnée de l'AASC Générale, se mobilisent le samedi 19 octobre dans le cadre d'octobre rose pour collecter des dons au profit de la Ligue contre le cancer.

Cent pour cent des dons sont reversés à la Ligue pour agir concrètement auprès de ceux qui en ont besoin.

Se faire dépister peut sauver la vie.

En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme :

- Il représente 33% des cancers féminins
- 80% des cancers du sein se développent après 50 ans
- L'âge médian du diagnostic est de 64 ans

Alors, rendez-vous le samedi 19 octobre à 10h sur le mail, route de Jouy, pour une balade rose de 5 kms au travers des chemins de randonnée cléricois, avec une arrivée sur le site de la Foire aux pommes, devant l'Espace Loire.

Une permanence pour recueillir vos dons et vous informer des mesures préventives aura lieu le vendredi 18 octobre, sous la Halle Lebrun de 18h à 19h et le samedi matin de 9h à 10h sur le parvis de la Basilique, à proximité du marché.

## BALADE ROSE SAMEDI 19 OCTOBRE

DÉPART 10<sup>H</sup> DU GRAND MAIL

Habillez-vous en rose !



Départ à 10h du grand mail - Route de Jouy (D18)  
5 kms à travers la commune et ses abords  
Arrivée vers 12h à la Foire aux Pommes  
Gratuit - Don libre

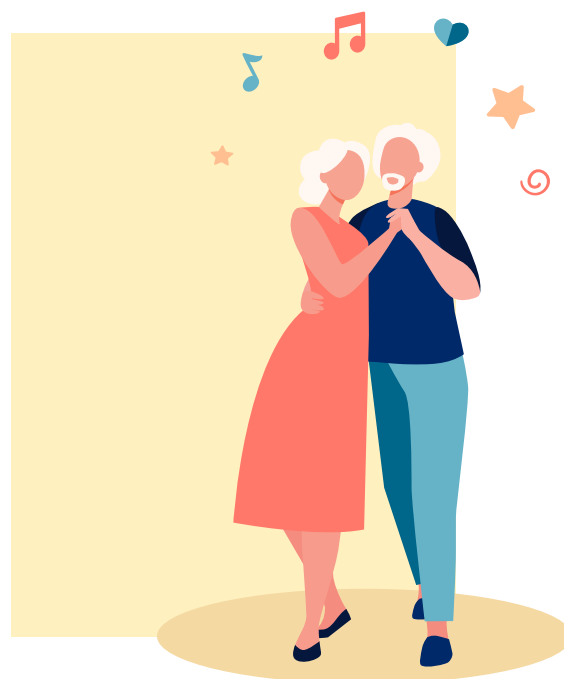


## Banque Alimentaire

Comme chaque année, la Banque Alimentaire du Loiret organisera en novembre la collecte nationale de denrées alimentaires et d'hygiènes. La commission Action sociale de Cléry-Saint-André et de Mareau-aux-Prés renouvelleront, avec le soutien de l'Intermarché de Cléry-Saint-André, une collecte de produits le samedi 23 novembre de 9h à 18h00, dans le hall du magasin. En 2023, grâce à votre générosité, plus de 375 kg de denrées ont été collectés ainsi que 114,23 € en don numéraire. Vous le savez, cette collecte est cruciale pour l'association qui soutient plus de 2 millions de personnes en situation de précarité alimentaire, donc en 2024, démontrez une nouvelle fois votre générosité le 23 novembre entre 9h00 et 18h00 !

## Thé dansant

La commune de Cléry-Saint-André vous propose de nouveau un thé dansant le dimanche 9 Février 2025 de 14h à 17h à l'espace Loire avec l'orchestre JLMusic. Venez nombreux profiter de la piste de danse et des bonnes crêpes « maison ».





# La crèche familiale Les Marmousets

**La crèche familiale Les Marmousets accueille les enfants de 0 à 3 ans. Elle a une capacité de 70 places et emploie 17 assistantes maternelles. Les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles géographiquement réparties sur les communes de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry.**

Les temps collectifs à la crèche et l'accueil individualisé chez les assistantes maternelles permettent aux enfants de découvrir, d'expérimenter et de s'exprimer ...

Tout au long de l'année, des activités sont proposées aux enfants : motricité, musique dispensée par une intervenante musicale, carnaval, pique-nique...et des sorties, visite de la ferme pédagogique, de la caserne des pompiers et découverte de la bibliothèque...

Les enfants ont pu également profiter du nouvel atelier le «Mud Kitchen» dans le jardin de la crèche ...

Plusieurs manifestations ont été organisées cette année, «la semaine Nationale de la Petite Enfance» autour de la sensorialité en partenariat avec le Relais Petite Enfance et les «Olympiades des Marmousets».

D'autres projets et activités sont en préparation pour l'année 2024-2025 !



Si votre enfant est né en 2022, 2023 ou 2024, n'hésitez pas à contacter la directrice pour plus de renseignements au 02.38.45.76.56.

# La maison partagée Ages & Vie de Cléry-saint-André : 3 ans d'existence et des évolutions positives

**La maison partagée Ages & Vie de Cléry-Saint-André poursuit son objectif de proposer un cadre de vie convivial et sécurisant pour les personnes âgées en perte d'autonomie, tout en favorisant le lien social et la proximité.**

## Le Dispositif des Maisons Partagées

Les maisons partagées Ages & Vie offrent une troisième voie entre le domicile individuel et la maison de retraite. Chaque maison accueille 8 personnes âgées qui partagent leur quotidien dans un environnement familial et chaleureux. Un accompagnement personnalisé est assuré par des auxiliaires de vie 7J/7 pour tous les gestes du quotidien devenus difficiles. Le dispositif vise à favoriser l'autonomie et le bien-être des colocataires, tout en maintenant une proximité avec leur environnement social et familial.



## Une nouvelle dynamique pour la maison partagée de Cléry-Saint-André

La maison partagée de Cléry-Saint-André connaît depuis plusieurs mois une dynamique positive, grâce à la stabilisation de l'équipe d'auxiliaires de vie accompagnante. Parmi cette nouvelle équipe, Frédéric a pris le poste de Maître de maison depuis le 06/11/2023, il s'attache à consolider le fonctionnement de la maison avec le soutien des autres auxiliaires de vie de l'équipe. En juin dernier, ils ont organisé un événement pour célébrer l'anniversaire des 3 ans de la maison. En présence des colocataires et des auxiliaires de vie : Christiane, Océane,

Frédéric, Mélissa, Béatrice, Marielle et Kaled, cet événement convivial a permis de fédérer l'équipe et les colocataires autour d'un barbecue.



Des améliorations ont également été apportées aux extérieurs de la maison et avec l'aide des colocataires ! En effet, un petit potager a vu le jour dans lequel ont été planté tomates et aromates ainsi que de la lavande pour égayer le jardin.

## Un engagement pour la qualité

Chaque maison est évaluée au moins deux fois par an par un prestataire externe via des interventions « surprises ». Ces évaluations s'appuient sur une grille de 200 critères, avec une pondération particulière sur des éléments tels que la sécurité, la propreté, le respect des standards Ages & Vie (menus, animations...). De plus, quatre colocataires choisis au hasard par l'évaluateur sont interrogés sur leur niveau de satisfaction, fournissant un retour direct et authentique. Les résultats des évaluations des maisons de Cléry-saint-André sont en hausse, traduisant l'application rigoureuse des bonnes pratiques.

## Les Collectifs de Vie Partagée

Introduits en 2023 pour toutes les maisons

Ages & Vie, les Collectifs de Vie Partagée (CVP) réunissent au minimum deux fois par an des représentants des colocataires, de leurs proches, de la mairie et des équipes d'Ages & Vie. Ils permettent de recueillir les avis des colocataires et de leurs familles et favorisent un dialogue direct et constructif, indispensable pour le bon fonctionnement de la maison et le respect d'un cadre de vie serein et convivial.

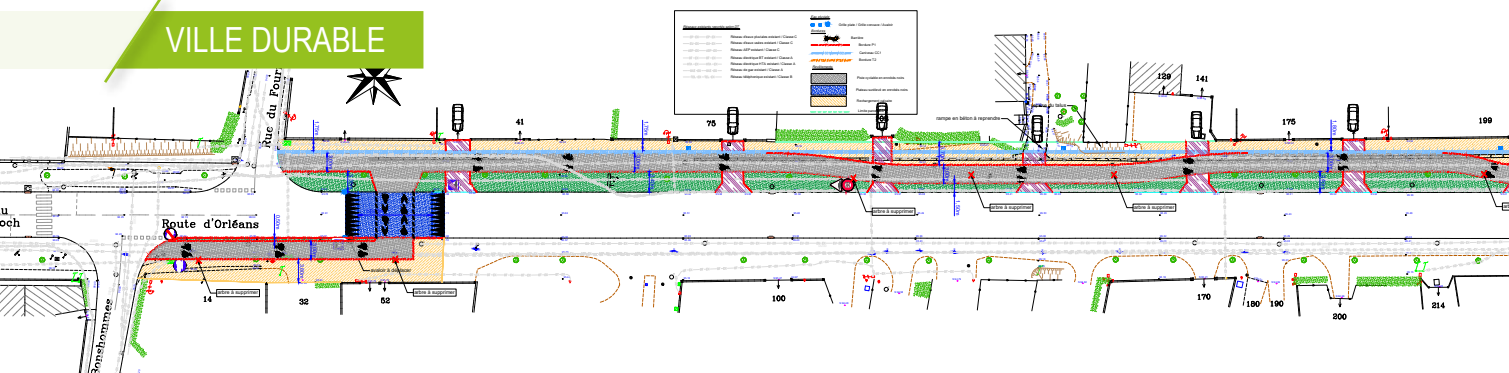
## Perspectives et engagements pour l'avenir

L'intégration de la colocation dans la vie de la commune participe à créer un environnement harmonieux et inclusif pour les colocataires. C'est dans cet esprit que la maison de Cléry-Saint-André souhaite développer ses liens avec les professionnels du secteur de l'éducation, du sanitaire et du social. Ainsi la manager réseau prendra attache prochainement avec l'EHPAD de Dry, l'école maternelle et primaire, la crèche et l'Arche des Souvenirs (Maison Alzheimer).

Le principe des maisons Ages & Vie est de proposer une solution de proximité, permettant de conserver au maximum ses habitudes de vie et ses libertés tout en bénéficiant d'un accompagnement pour les gestes du quotidien devenus difficiles.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements ou visiter la maison, vous pouvez contacter Astride Tardieu, manager réseau Ages & Vie qui répondra à toutes vos questions au 06 44 52 29 20.





## Projet piste cyclable RD951

**Le projet de la prochaine piste cyclable le long de la RD 951 se concrétise. Une première présentation dans le bulletin précédent et lors de la réunion publique du mardi 11 juin a permis d'affiner son tracé.**

Il n'est pas aisé de vouloir répondre à toutes les demandes des riverains, son cheminement impose un certain nombre de contraintes techniques et le respect des normes CEREMA. Néanmoins nous avons tenté de prendre en compte au mieux leurs remarques notamment celle d'éviter que la piste soit accolée aux habitations.

La société INCA choisie comme maître d'œuvre nous a guidés dans la conception et l'ingénierie de cet ouvrage. La solution la plus pertinente est d'aménager majoritairement cette piste sur le côté Nord de la nationale. Bidirectionnelle, elle débutera au panneau d'entrée de Cléry-Saint-André, se prolongera vers le centre de la Ville avec deux variantes :

- Soit elle restera bidirectionnelle, traversera les rues de la Motte, du Clos Montreuil et du Long Boyau, coupera la route d'Orléans avant la rue du Fourneau, un ralentisseur de vitesse sous forme de plateau et une limitation à 30 km/h sont prévus à cette intersection. Côté Sud, elle se prolongera jusqu'à la rue des Bonshommes.

- Soit elle se dédoublera en deux pistes uni directionnelles au niveau de la rue du Long Boyau, celle en direction du centre-ville restera au Nord, celle en direction de la sortie de Cléry-Saint-André vers Mareau-aux-Prés, à partir de la rue des Bonshommes sera au Sud et traversera la Départementale au niveau de l'abri-bus situé actuellement à Bel-Air. Ces traversées se feront de manière sécurisée.

Au niveau de la rue des Bonshommes, la rue sera transformée en une zone de rencontre limitée à 20 km/h jusqu'au chemin de la Mulotière. Puis elle l'empruntera et se poursuivra soit sur la rue des Vignes pour accéder au collège soit sur la rue du Château d'eau pour se rendre au centre bourg.

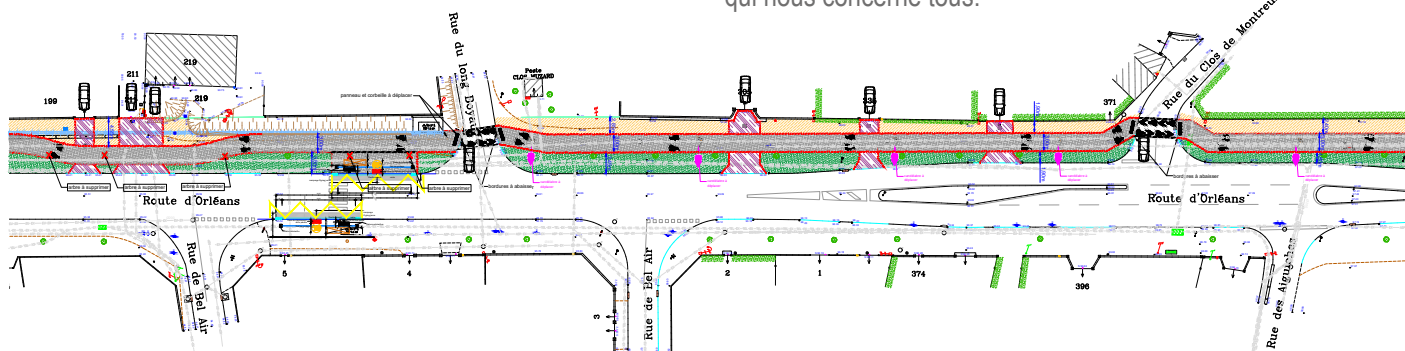
Cette piste cyclable le long de la départementale aura une longueur de 950 m, avec pour la piste bidirectionnelle une largeur de 3 m et 2 m pour la piste unidirectionnelle. Elle sera bordurée de chaque côté et bitumée pour respecter les normes CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement,

la mobilité et l'aménagement). Elle vient compléter le maillage des autre voies douces de la commune, s'intégrera dans le schéma directeur cyclable de la CCTVL. Elle permettra aux collégiens, aux cléricois, au cyclotourisme (Loire à vélo), aux pèlerins ... de circuler en toute sécurité de l'entrée du bourg au centre de la ville. Elle sera prioritaire sur tout son trajet sauf lors de la traversée de la route d'Orléans, des panneaux de signalisation seront mis en place, des aménagements végétalisés et des arbres adaptés au changement climatique seront plantés permettant d'ombrager au maximum son circuit. La visibilité à l'endroit des intersections sera privilégiée.

Ce projet est en cohérence avec la volonté de l'État et de la Commission Européenne de développer les mobilités actives, la France accuse un retard dans cette démarche. Notre volonté est d'inciter à la pratique du vélo en proposant un itinéraire continu et sécurisé, en encourageant le maximum de nouveaux usagers, en ciblant tout particulièrement les collégiens. L'intérêt de la politique vélo n'est plus à démontrer : sur le plan énergétique et écologique, sur celui de la santé, de l'environnement, de l'attractivité de notre territoire ... Osons le changement, le tout voiture n'est pas une nécessité incontournable et la pratique du vélo est à la portée de tous, les pays nordiques l'ont largement démontré.

Bien évidemment ce projet a un coût non négligeable mais l'État comme les collectivités locales apportent une aide financière appréciable. Le plan vélo et mobilités actives permet d'obtenir des dotations de soutiens à l'investissement. Son coût total est de 436 900 € TTC avec une aide de l'État (AFITF) de 90 106 € et du PETR Loire Beauce de 110 000 €. Le reste à charge pour la commune entre dans l'opération développement durable du budget communal.

Un projet ambitieux, concerté qui offrira une chaussée exclusivement réservée aux cyclistes. Il s'agit d'un aménagement séparatif et qualitatif, confortable. Nous souhaitons qu'un grand nombre de cyclistes se l'approprient. La culture vélo est une nouvelle dynamique qui nous concerne tous.





# Journée Mondiale du Nettoyage

La World Cleanup Day ou Journée Mondiale du Nettoyage de la planète est une initiative mondiale qui mobilise les citoyens afin de ramasser les déchets abandonnés polluant notre environnement.

Ce mouvement encourage tous les acteurs : citoyens, entreprises, collectivités, associations et écoles à organiser ou à participer à des opérations de nettoyage en France.

Si vous souhaitez agir, venez nous rejoindre le samedi 21 septembre 2024 à 9h. Rendez-vous dans la cour de la Mairie.



## JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE**  
**RDV 8H45 - COUR DE LA MAIRIE**

PLUS D'INFOS SUR [WWW.CLERY-SAINT-ANDRE.COM](http://WWW.CLERY-SAINT-ANDRE.COM)



## Nouveauté

Une table de ping-pong et un combiné fitness ont été installés à proximité du City stade aux Bergerêts ainsi qu'une table de pique-nique au verger pédagogique.

D'ici l'automne, une balancelle pour les enfants de moins de 2 ans sera également installée au Parc de Gaulle.



## De nouvelles plantations...

*L'implantation de nouveaux végétaux, par les services techniques municipaux, continue le long de l'Allée des Roses et des abords du nouveau parking au groupe scolaire des Bergerêts.*







## Entretien des haies et trottoirs

### Taille des haies

Pour éviter des conflits inutiles entre voisins, mieux vaut connaître la loi et la réglementation en vigueur.

**Réglementation :** Des distances à respecter pour la plantation d'arbres ou de haies

La règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres au moins, ou à moins de 2 mètres de la limite si la plantation dépasse 2 mètres.

**Quand tailler sa haie :** Il est interdit de tailler des haies et d'abattre des arbres situés dans et le long de parcelles agricoles entre le 16 mars (pour les particuliers) ou le 1er avril (pour les agriculteurs) et le 31 juillet.

**Taille pour les haies mitoyennes :** Cf article 667 du code civil

**Destruction des haies :** Cc article 668 du code civil

**Haie non mitoyenne : Quelles obligations ?** Quand la haie n'est pas mitoyenne, seul le propriétaire du terrain sur lequel se trouve la haie est responsable de son entretien.

En cas de location, c'est au locataire de s'occuper du jardin. Cf le décret n°87-712 du 26 août 1987.

**Rôle des haies d'après l'OFB (Office Français de la Biodiversité)**

En France, depuis les années 50, 70% du linéaire de haies a disparu y compris dans des régions bocagères. Pourtant, les haies remplissent de nombreux rôles et sont très favorables à la biodiversité. Elles hébergent de nombreuses espèces végétales et animales. Quand elles sont bien gérées, elles peuvent accueillir jusqu'à 35 espèces de mammifères, 80 espèces d'oiseaux, 8 espèces de chauves-souris, 15 espèces de reptiles amphibiens ou 100 espèces d'insectes. D'où l'importance d'avoir des haies hautes, larges et reliées entre elles.

Les haies rendent aussi de nombreux services aux agriculteurs : protection des cultures contre le vent, bien être des troupeaux, lutte contre l'érosion des sols, fourniture de bois ou de litière, refuge d'auxiliaires de cultures et de pollinisateurs...

C'est pour cela que l'OFB encourage les collectivités, les professionnels et les particuliers à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres début mars à fin août pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie. L'enjeu est de taille car actuellement, 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacés d'extinction selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).



### Entretien du trottoir devant chez soi

C'est la police municipale qui est responsable du bon entretien des trottoirs qui relèvent du domaine public. Cependant le nettoyage effectif doit être effectué par le propriétaire du logement qui donne sur la portion de trottoir concernée ou le locataire le cas échéant.

Le périmètre à entretenir et les actions à entreprendre sont souvent précisés par arrêté municipal.

Cf les articles L2212-2 et L2212-28 du code général des collectivités territoriales.

Exemples d'actions à conduire devant chez vous :

- Désherbage des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir,
- Balayage, ramassage des feuilles, des brindilles et des saletés,
- Dénéigement, le retrait du verglas...





## UNE SAISON CULTURELLE OLYMPIQUE EN VAL D'ARDOUX

### Les femmes dans le sport, celles qui ont fait bouger les lignes de ce milieu masculin.

*Fin février nous avons eu la chance de recevoir « Les dures à cuire ». Un trio de femmes qui nous a offert un superbe spectacle dressant les portraits de 4 femmes aux performances exceptionnelles.*

Dans le cadre du Festival Elles au Centre, à la veille de la Journée Internationale des Droits des Femmes, les deux comédiennes-danseuses de la compagnie Libracorps et la human beatboxeuse Julietta championne de France, nous ont dressées, le temps de cette soirée les portraits de quatre femmes aux performances exceptionnelles et olympiques. Salle



comble pour ce spectacle innovant, entraînant qui a également été présenté à plus de 200 collégiens ravis de découvrir le beatbox à Cléry-Saint-André.



### Le Printemps des poètes SPORTIF

*Dans le cadre du printemps des poètes, la caravane des poètes nous a présenté un spectacle sur-mesure mélangeant le SPORT et la POÉSIE.*

Comme à l'accoutumée les comédiens de la Caravane des Poètes sont venus mener des animations poétiques dans les classes du Val d'Ardoux. Des ateliers plus intensifs et plus longs sont chaque année menés avec deux classes du Val d'Ardoux, pour présenter à la fin de ces ateliers un spectacle

interactif poétique et musical en alternance avec la commune de Mareau-aux-Prés. Cette fois le spectacle était intitulé « SPO(r)tÉSIE » mettant en avant les valeurs d'amitié et de fraternité autour du sport et des jeux olympiques.





## Le Salon du Livre Jeunesse Val de Lire, à Cléry-Saint-André

*Chaque année, l'association Val de Lire - qui a pour but de promouvoir la littérature jeunesse - organise, en partenariat avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, le salon du livre jeunesse Val de Lire avec le soutien de nombreux partenaires locaux.*

Trois jours de rencontres entre auteurs, éditeurs et public, complétés d'ateliers par des professionnels des métiers du livre. Cette 39e édition s'est déroulée à Beaugency ainsi que dans les lieux partenaires comme Beauce la Romaine et Cléry-Saint-André. Près de 1 100 visiteurs sont venus participer à cet événement. Il se déroule en alternance avec le printemps des poètes sur la commune de Mareau aux Prés et grâce à l'implication des bénévoles des deux bibliothèques qui travaillent « en équipe ». Plusieurs expositions, ateliers et spectacles étaient également proposés comme *Le livre aux surprises* de la compagnie Les Pêchus et *Le bureau des lecteurs perdus* de la compagnie Compléments d'objets insolites.

## De la poésie, du slam et du beatbox.

*La poésie rencontre la culture urbaine en présence de champions aux performances surprenantes pour une soirée de remise des prix du concours de poésie.*

Une soirée où en première partie, la municipalité a remis, en présence d'Amir Belkouche, auteur et C.P.E. en collège, les prix des lauréats du Concours de Poésie 2024. Cette année une nouvelle catégorie Slam a été intégrée au concours, sans obligation de participation, mais elle a remporté l'unanimité.

En deuxième partie de soirée l'Association Mélocratie a présenté ses champions, comme Supernova, champion de Belgique de Beatbox et Faya Braz, champion de Loop Station.

## Saison Culturelle 2024: les événements à venir



### Journées Européennes du Patrimoine

► 21 et 22 septembre - Château du Bouchet - Dry  
Expositions / Concert / Promenades libres ou commentées



### Fête de la Science : Conférence

#### Quel avenir pour l'énergie «hydrogène» ?

► 4 octobre - 18h - Salle Raboliot - Mareau-aux-Prés



### Concert : Un réquiem Allemand - Johannes Brahms

► 4 et 5 octobre à 20h30 / 6 octobre à 16h - Basilique Notre-Dame de Cléry

**Tarif plein : 24 € / Prévente : 20 € / Gratuit : -16 ans**

**Tarif réduit : 18 €**

→ Renseignements au 06 29 27 96 13 ou en écrivant à : [billetterie.lsncd@gmail.com](mailto:billetterie.lsncd@gmail.com)



### Concert : Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix

► 18 octobre à 20h - Salle polyvalente - Mareau-aux-Prés

**Tarif 5€ / Entrée gratuite -16 ans**

Vente de billets sur [www.tourisme-terresduvalde Loire.fr/la-billetterie](http://www.tourisme-terresduvalde Loire.fr/la-billetterie) ou sur place 1h avant / Infos 02 38 44 32 28

→ 20h - Salle polyvalente à Mareau-aux-Prés



Très agréable séjour et découverte d'un pays qui s'ouvre au tourisme et dont nous avons gardé un bon souvenir.



### Nos projets pour 2025

► Voyages d'une semaine :

Nous aimerions visiter l'archipel de Malte, les îles Gozo et Comino, situés à 100 kms de la Sicile et 300 kms de la Tunisie.

### LES ENFANTS DES ÉCOLES

L'association «Les enfants des écoles» regroupe les parents d'élèves des 3 écoles de Cléry-Saint-André: les écoles maternelle et élémentaire publiques des Bergerêts et l'école privée Notre-Dame. Elle a pour but principal l'organisation du Resto Foire dans le cadre de la Foire aux pommes en octobre dont l'ensemble des bénéfices sont redistribués aux écoles.

Elle organise par ailleurs le Carnaval des écoles en mars.

A cette occasion, Yvette Laurent, présidente, a remis un chèque de 9000 euros aux écoles !

*Si vous souhaitez participer à cette belle aventure, contactez-nous.  
Yvette Laurent : 06 72 10 98 50*



Malte est culturellement riche de par son patrimoine historique, comme ses paysages pittoresques, les ruelles de La Valette ou l'incroyable ville fortifiée Mdina. Elle est réputée pour sa douceur de vivre méditerranéenne.

*Pour tout renseignement :*

*Edda DI RAIMONDO. Tél 06 16 57 48 89*

► Petit voyages de 3 jours en septembre (en cours d'étude)  
Nous pensons à une visite de l'île Anglo-normande de JERSEY, Surnommée l'île aux Fleurs, Jersey offre une variété extraordinaire de paysages ainsi qu'un riche passé historique en faisant étape à Saint-Malo ou Granville.

*Pour tout renseignement :*

*Maité CHESNEAU : tél 06 81 26 70 88*

Autres activités :

Comme d'habitude nous serons présents à la foire aux pommes. Vous souhaitant un bon automne et espérant que ces destinations retiendront votre intérêt.



### AAS CLÉRY BASKET

**Une saison 2024-2025 olympique.**

Après un été olympique récompensé de 3 médailles d'argent, une nouvelle aventure démarre avec cette saison.

Dans cette dynamique, le club continue son développement avec votre participation et soutien afin d'offrir les conditions de progrès et de plaisir dans la pratique du basket.

Les week-ends, vous êtes toujours plus nombreux à venir encourager nos équipes afin de porter haut les couleurs du club dans les championnats interdépartementaux.

Nous travaillons avec les élus à la création d'un plateau technique extérieur, indispensable au développement du basket (entraînement en extérieur, pratique libre, tournois).

Nous recherchons des bénévoles, partenaires pour continuer notre développement. Nous proposerons encore cette saison de nombreux événements. Suivez-nous sur Facebook et Instagram. Vous trouverez les informations sur le club, contacts et inscription en ligne sur [clerybasket.fr](http://clerybasket.fr), tel ou mail.

*Venez faire un essai sans obligation d'adhésion, et si cela vous plait, rejoignez nos équipes garçons et filles pour cette saison.  
GO AASC Basket !*

*[clerybasket@gmail.com](mailto:clerybasket@gmail.com) Tél : 06 77 40 46 04 (Anne, secrétaire)*



**PSYCHO-HARMONIE - Aide psychologique**

Vous rencontrez des difficultés dans la relation et la communication de votre couple, dans l'accompagnement des enfants et des ados. Vous êtes en recherche d'un mieux être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle.

L'association PSYCHO-HARMONIE peut vous accompagner : Elle peut vous aider à retrouver une relation apaisée, à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses, des peurs, des traumatismes qui viennent altérer votre capacité à être bien dans le présent.

Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art-thérapie, de l'EFT, de la Relaxation, des TCC, elle peut vous accueillir, vous écouter, vous aider.

**En conclusion :**

Beaucoup de nos actes, de nos pensées, de nos croyances ont un sens ils parlent de nous et de notre histoire. Ils nous racontent les événements heureux et malheureux de notre passé.

Il est alors vital de pouvoir écouter et entendre cette part de nous. Cette voie amène alors à la liberté, celle de pouvoir apaiser notre passé et de vivre plus sereinement.

**Gérard FAY, psycho-somatothérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66 .**

**site : <https://psychoharmonie.wixsite.com/g-fay>**

N'hésitez pas à le contacter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive.

**YOGA ET CRÉATIVITÉ - Cours de Hatha Yoga**

En 1993, Monique Lefèvre, qui venait de créer l'Association Gym Danse de Cléry St André, nous a contacté pour ouvrir un cours de yoga sur la commune. Suite à un accord entre association, c'est Yoga et Créativité, en partenariat avec Gym Danse qui a depuis 31 ans organisé et mis en œuvre ce cours chaque lundi.

Animé pendant 20 ans par Benoît Saillau, puis par Céline Saillau Revol, son succès ne s'est jamais démenti et bon nombre de pratiquants de Cléry et du Val d'Ardoux suivent ce cours pratiquement depuis sa création. Nous tenons à les remercier pour leur fidélité.

Nous souhaitons remercier ici également la municipalité de Cléry St André qui a chaleureusement permis l'organisation de ces cours pendant ces 31 années.

Cette rentrée de septembre 2024, Yoga et Créativité a été amené à réorganiser son planning de cours. C'est ainsi que le cours du lundi est reporté au mercredi, et regroupé avec un autre cours sur la commune de St Hilaire St Mesmin (à 17h45 et 19h15). Les personnes qui le souhaitent peuvent donc poursuivre cette pratique à la fois tonique et douce, dans le respect de la tradition du yoga indien, en rejoignant l'un de ces cours ou les autres cours dispensés sur Orléans.

**Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site : [www.yoga-creativite.fr](http://www.yoga-creativite.fr)**

**ou Yoga et Créativité, 06 40 33 89 59. Adresse mail : [yoga.creativite@orange.fr](mailto:yoga.creativite@orange.fr)**

**LES CALINOUX**

Après nos activités manuelles et sportives effectuées chaque semaine à la salle "Espace Ardoux", les Assistantes Maternelles des "CALINOUX" (association d'assistantes maternelles indépendantes) ont effectué avec les enfants, des sorties pédagogiques et ludiques (visite ferme, aquarium de Touraine, Parc Floral avec sa serre aux papillons...)

Si vous avez besoin d'un mode de garde, nous avons encore une place vacante chez une assistante maternelle de Jouy le Potier.

**Pour toute assistante maternelle qui voudrait rejoindre notre association, contactez la Présidente au 06 83 55 77 97.**

**ARCHE DES SOUVENIRS**

En même temps que l'été pointe enfin son nez, l'équipe soignante de l'Arche des souvenirs organise son pique-nique estival qui réunit familles, aidants et patients sous la bannière de la bonne humeur. Comme chaque année, une animation musicale menée par le groupe Art and Com avec la voix de Sylvie accompagnée au clavier par Vincent ont donné le ton pour le départ des vacances. L'ensemble des convives, le conseil d'administration et l'équipe soignante remercie chaleureusement le Lion's Club de Beaugency pour leur don qui a permis d'organiser ce temps musical et convivial.

**ECOLIEU DE BELLEVUE****Association nature et bien-être**

Cela fait maintenant 3 ans que l'association propose divers ateliers ou activités autour de la nature et du bien-être. Installée dans une ancienne ferme entourée de prés, c'est un cadre idéal pour la détente.

Toutes les semaines vous pouvez pratiquer le yoga et la méditation. Depuis peu le yoga aérien s'est ajouté aux pratiques.

Puis chaque mois de nouveaux ateliers très variés sont proposés comme: cercle de femmes, pratiques autour du bien-être (naturopathie, huiles essentielles, massages...) danse, communication animale, atelier d'écriture, constellations familiales, cueillettes de plantes sauvages...



## AAS CLERY TENNIS

### Fin de saison pluvieuse, rentrée heureuse

En dépit d'un démarrage sous un soleil radieux, le 8ème tournoi de Cléry, qui a cette année accueilli 71 participants dont 18 féminines, s'est déroulé sous un climat que l'on pourrait qualifier d'automnal. Toutefois, grâce au soutien des clubs voisins qui ont mis à disposition leurs salles, tous les matchs ont pu être joués dans les temps pour enfin retrouver le beau temps lors des finales. Comme chaque année, les participants ont pu apprécier la convivialité légendaire de l'accueil cléricois.



Nous sommes heureux d'avoir pu vous retrouver lors du forum des associations pour vous présenter la section et taper quelques balles.

Au programme cette année : baby tennis dès 3 ans, entraînements enfants, ados et seniors (hommes et femmes) et activités à thèmes proposées au gré du calendrier par notre nouvel entraîneur. Il est aussi possible de prendre des licences loisirs (sans entraînement) pour pouvoir jouer en famille ou entre amis et bénéficier des infrastructures du club. Retrouvez-nous également pour les grands événements de l'année : venez encourager les joueuses lors du tournoi multi chances (TMC) dames du 29 septembre prochain, les 3 championnats par équipes se déroulant en octobre, janvier et mai, tournoi de Cléry en juin, mais surtout le grand retour de la Run in Cléry en avril après le franc succès de la première édition.

**Renseignements :** [clerytennis@gmail.com](mailto:clerytennis@gmail.com)

**Inscriptions :** <https://aas-clery-tennis.s2.yapla.com/fr/espace-membres>

Chaque année 2 événements plus importants sont organisés pour faire découvrir nos praticiens de bien-être locaux. Un au printemps et l'autre à l'automne.

Le prochain aura lieu le 27 octobre 2024. Venez nous rencontrer et découvrir le lieu.

**Retrouvez les dates des activités sur notre page Facebook ou par mail en nous en faisant la demande via notre adresse mail:** [ecolieudebellevue@gmail.com](mailto:ecolieudebellevue@gmail.com)

**Pour tous renseignements vous pouvez me contacter:**

**Elise BOISSAY 06 80 83 43 26**

## LES VOIX D'ART DOUX

La chorale de Cléry-Saint-André « les Voix d'Art Doux » a conquis les spectateurs lors de leur concert annuel le 30 juin 2024.



La soirée a été marquée par la diversité des chants interprétant les plus grands succès de Michel Sardou, Michel Polnareff et bien d'autres encore.

Rejoint par la chorale invitée de Chaingy pour les chants en commun. Nos deux cheffes de chœur ont dynamisé les choristes créant une harmonie magique.

La soirée sur le thème des « Michel » a été un véritable succès. L'année 2024-2025 aura un autre thème, venez le découvrir lors de notre prochain concert.

Mme HEMOND Nicole Présidente de novembre 2011 à 2013 m'a passé le relais lors de l'AG de janvier 2023, Je la remercie de sa confiance et de ses précieux conseils.

Remerciements aussi aux membres du bureau et aux choristes. Notre présence au forum des associations a renseigné plusieurs personnes motivées à nous rejoindre. On recherche toujours hommes et femmes à nous rejoindre.

**Répétition tous les mardis de 20h à 21h30 (salle de l'harmonie )**

**Pour contacter la chorale Mme ROCHE Marie-Françoise au 06 08 17 10 45 ou Mme BUREAU Carole Secrétaire au 06 86 79 56 05**

**Ecolieu de Bellevue**  
**CONTES D'AUTOMNE**  
**Dimanche 27 Octobre**  
**à partir de 11h**

**Nombreux ateliers et stands**  
**Bien-être et Nature**

The advertisement includes several small images: a woman meditating, a woman holding a basket of fruit, a dog, and a person holding a bowl of herbs.





## AUX ALENTOURS - ESPACE DES ARTS

### Infos Rentrée

C'est un réel plaisir de se retrouver pour cette rentrée. Si vous n'avez pas pu nous rencontrer au Forum des Associations le 07 Septembre, sachez que vous pouvez d'or et déjà nous rejoindre pour des cours, ou des stages, de Peinture à l'huile / acrylique / pastel avec Alexandra BAUDIN, de Dessin et/ou de Calligraphie avec Aurélie SCHNELL, de Modelage d'argile avec Valérie BARRAULT, de Dessin enfant avec Lionel Martin. Les dates de nos activités sont consultables sur Facebook Aux Alentours Espace Des Arts.

*La prochaine AG de notre Association se tiendra le 12/10/2024 à 10 h (Maison des Arts et de la Création / 111 Rue du Maréchal Foch / Cléry-Saint-André).*

Retour sur la fin de saison 2023/2024 : notre 2nd Marché de l'Art a été une belle réussite avec 720 visiteurs à l'Espace Loire et 20 artistes talentueux ! Nous remercions par ailleurs les bénévoles sans qui l'évènement n'aurait pu avoir lieu. Le 3ème Marché de l'Art se profile au week-end de la Pentecôte, retenez cette date !

Enfin, nous avons pu présenter une exposition de qualité des travaux d'élèves de tous nos ateliers.

*Au plaisir de vous rencontrer, dans nos cours ou nos expositions !*

## Harmonie de Cléry Pour une année olympique !

La musique amateur n'est pas restée insensible à l'ambiance des JO puisque la CMF (Confédération Musicale de France) a demandé l'écriture d'une œuvre dédiée à l'évènement ! Cette œuvre dynamique et joyeuse a voulu être le reflet des jeux avec un accès à tous les styles de musique et d'instruments, des plus classiques aux instruments urbains ! Et bien sûr l'Harmonie de Cléry l'a inscrite dans son répertoire et vous en a fait profiter lors de la fête de la musique ainsi que le soir du 13 juillet ! Cet été nous avons eu la chance d'entendre souvent la Marseillaise, l'Harmonie la connaît bien puisqu'elle participe à toutes les commémorations et nous serons au rendez vous pour le 11 novembre et le 8 mai ! L'Harmonie de Cléry c'est

## STER GLAZ

Le Bagad STER GLAZ a animé cette année le Marathon de Cheverny, la Foire de Sully sur Loire, a joué avec un ensemble de Saxophone des compositions originales et a participé à l'inauguration d'une toue cabanée à Combleux.

*Nous sommes en préparation de notre Bal folk/Fest-Noz qui aura lieu le samedi 26 octobre prochain à la Salle des Fêtes dès 20h30. Une initiation aux danses est proposée à partir de 19h30.*

Deux groupes joueront lors de cette soirée : The Crew et Penn Bihan.

The Crew est un groupe Folk de l'Aube (10) de 3 musiciens dont l'un joue de la Nickelharpa, instrument traditionnel suédois et, Penn Bihan est un groupe du Morbihan (56) constitué de 7 musiciens bretons.

Bien sûr le Bagad jouera les danses de son répertoire.

Cette soirée est l'occasion pour les habitants de venir découvrir, écouter, voir et danser avec nous.

Le Bagad participera également au Fest-Noz de Semoy le 9 novembre. Ci-dessous l'affiche de notre soirée.

**BAL FOLK**  
FEST-NOZ  
SAMEDI 26 OCTOBRE 2024  
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ (45)  
ESPACE LOIRE - Rue du Stade  
initiation aux danses : 19h30 / Bal : 20h30  
+ d'info sur les groupes ici  
**Penn Bihan**  
**The Crew**  
**Bagad STER GLAZ**  
BUVETTE - CREPES SUCREES

surtout de la musique éclectique, vous pourrez en juger lors de notre concert de Sainte Cécile le 23 novembre 20h30 à l'Espace Loire. Nos répétitions ont lieu le vendredi soir au fond de la cour de la mairie. Si vous avez envie de venir nous rejoindre et même si vous n'avez pas pratiqué depuis longtemps, n'hésitez pas à nous contacter : Stéphanie Moreau : 06 22 11 42 64 ou au 06 82 65 18 21.

La musique est intemporelle et inter générationnelle.





## DIAGONALES

### Des cours de danse dès la Maternelle

Depuis quinze ans, l'association Diagonales propose des cours de danse de la moyenne section à l'âge adulte. Les cours s'organisent en plusieurs temps : échauffement, déplacements, chorégraphie ou atelier.

Il n'est pas nécessaire d'être souple ou d'avoir déjà pratiqué pour rejoindre les différents groupes.

*Vous pourrez en apprendre davantage en consultant le site : <http://dancediagonales.wixsite.com/diagonales>*

Les cours de danse se déroulent à la salle polyvalente des Bergerêts dans l'école élémentaire publique de Cléry.

► EVEIL CORPOREL (moyenne et grande section)

Mercredi de 17h15 à 18h

► ATELIER DANSE (CP à CM2)

Mardi de 18h à 19h ou Mercredi de 18h à 19h

► ADULTES

Mercredi de 19h15 à 20h45

*Renseignements et /ou inscriptions : 06 81 99 42 33 [danse.diagonales@orange.fr](mailto:danse.diagonales@orange.fr)*

Association Amicale et Sportive de Cléry

**CLÉRY SAINT ANDRÉ**

# GYM DANSE FITNESS

Fit Danse  
Modern Jazz  
Pilates  
Gym douce Renfo  
Ateliers Gymniques  
STEP

Maternelles Enfants Adolescents Adultes Séniors

[aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com](mailto:aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com)

Tel : 06 81 41 54 27

Facebook : AAS Cléry Gym Danse Fitness

## AAS CLÉRY GYM DANSE FITNESS

**Bien dans ma tête, bien dans mon corps !**

**Avoir LE SMILE grâce au sport, c'est possible !**

L'activité sportive favorise la sécrétion des fameuses hormones du bien-être !!

L'aasc gym danse fitness reprend ses cours à partir du lundi 16 septembre, venez donc faire un cours d'essai ! vous êtes les bienvenus. Chacun son âge, chacun sa pratique, de 4 à 99 ans, 18 cours vous attendent du lundi au jeudi.

*Commençons par les adultes* avec un cours de ZUMBA – de RENFORCEMENT MUSCULAIRE – du STEP – du YOGA – du PILATES – de la GYM ADAPTE –

Quel sera votre routine sportive cette année ?

1 cours, 2 cours ou 3 cours par semaine ?

*Et pour vos enfants* : Un cours pour les tous petits EVEIL GYM (4/5 ans) , cours de GYM GRS (sans agrès) (6/11 ans) – et un cours de DANSE MODERN JAZZ (7/20ans).

Tous nos coachs sont des professionnels avec formation.

*Pour toutes informations sur les horaires, les jours et votre inscription au cours d'essai vous pouvez nous joindre à : [aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com](mailto:aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com)*

A bientôt et n'oubliez pas : Prenez soin de vous !





### AMAP TERRES D'ARDOUX

L'association AMAP Terres d'Ardoux est une association indépendante qui a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

- *De favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre Producteurs*

et Consom'acteurs

- *De promouvoir des produits locaux de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.*
- *De permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre et de créer du lien humain.*

Vous pouvez adhérer dès maintenant pour l'année 2025 (12 euros par foyer), la fin de l'année 2024 vous est offerte. Prenez contact avec nous le vendredi de 18h à 19h sous la Halle Lebrun au pied de la Basilique



Vous trouverez les informations sur notre site internet :

<https://terresdardoux.fr> ou adhérez en ligne en utilisant ce «flashcode»

A bientôt

### CLÉRY-SAINT-ANDRÉ EN TRANSITION Ensemble, on va plus loin !

Pour la 3ème année consécutive, nous participerons à la fête des possibles qui aura lieu au Chapiteau de l'Embouchure de Baule le 5 octobre 2024 sur le thème : « Faites, c'est possible ! Agir pour le vivant ! ».

Une journée festive où une vingtaine d'ateliers vous seront proposés.

Venez nombreux !

Les manifestations précédentes ont permis de constituer un collectif informel de plus de 10 associations qui a notamment impulsé la création de la forêt verger de Lailly-en-Val. Le 12 juillet, nous avons eu l'honneur de recevoir Pavlos FOUSSEKIS chargé

de mission du programme LEADER et Mélyne FRAGNET gestionnaire des fonds européen LEADER, qui ont validé les investissements faits au jardin partagé. Nous tenons à les remercier de l'intérêt qu'ils portent à notre association.

Ce jardin sera bientôt inauguré officiellement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Nous faisons appel à votre créativité pour donner un nom à ce jardin partagé.

Pour rejoindre cette belle aventure humaine.

**Web :** <http://clerytransition.fr>

**Mail :** [clery.entransition@lilo.org](mailto:clery.entransition@lilo.org)

**Facebook:** [Clerysaintandreentransition](https://www.facebook.com/Clerysaintandreentransition)



### AAS CLÉRY RANDO

La saison a été riche en découvertes. Après une journée à Paris au cimetière du Père Lachaise et à la Butte aux Cailles, c'est en Bretagne que nous avons passé une semaine de randonnées et de visites. On n'oublie pas le sentier côtier et les panoramas toujours renouvelés, les galettes, les dolmens, les visites guidées, la curiosité de la plage convexe de l'île de Groix, l'Estran de Trenez et autres rias, les huîtres, les ports etc... Le week-end de

juin nous a fait découvrir Montrichard, son château et les caves troglodytes et en septembre ce sera la région d'Autun. Chaque semaine les marcheurs du club se retrouvent pour des parcours d'environ 7km le mardi matin, de la marche douce l'après-midi et 10 à 12km le mercredi matin. Un vendredi par mois c'est une marche de 20km sur la journée. Participations le dimanche matin à certaines randos inscrites au calendrier de la FFR. Ce programme vous tente ? Alors, re-

joignez notre club affilié à la Fédération Française de Randonnée.

**Contact:** [clery-rando.aas@laposte.net](mailto:clery-rando.aas@laposte.net) ou par tel au 06 88 36 97 16.







## JUMELAGE CLÉRY / HAÏTI

### Une semaine tournée vers Haïti

► du 5 au 13 octobre.

Le Jumelage Cléry / Haïti vous propose avec deux autres associations du Loiret, Haïti-Soleil d'Espérance et Hercule Haïti un regard sur Haïti au travers de photos d'art de l'artiste haïtien Dickens Lundi.

**Conférence le 12 octobre à 18 h, Maison des Arts et de la Création** (anciennement salle Charlotte de Savoie).

Geneviève et Bernard Leray du collectif d'Haïti France, Michel Buzzoni viendront nous parler de la situation actuelle dans ce pays ravagé par la corruption et le banditisme. Ils ont fait de nombreux séjours dans ce pays, ils nous apporteront un témoignage vivant de ce qu'ils ont vécu et

observé au côté des Haïtiens qui subissent avec résilience ce climat de terreur. L'action d'Haïti Soleil d'Espérance à Ouzouer-sous-Bellegarde est de promouvoir et valoriser la culture et l'artisanat haïtien. Hercule Haïti à Château Renard organise des projets de soutien comme le financement de l'action « Les petits paysans de Marmont ». Le Jumelage Cléry / Haïti aide financièrement l'école de Baie de Henne pour son fonctionnement et la fourniture d'un repas par jour aux enfants scolarisés.

Parler d'Haïti, connaître et soutenir ce pays qui en a tant besoin, c'est notre souhait.

**Marche solidaire le 13 octobre, départ 10h, grand mail à Cléry.**

Nous vous attendons nombreux lors de ces moments forts.

## LUMIÈRES SUR NOTRE DAME DE CLÉRY

### Concerts Brahms/ Ein deutsches Requiem – Ave Maria - Begräbnisgesang.

Les 4, 5 et 6 octobre 2024 en la basilique de Cléry.

Après les concerts d'Haendel et de Mozart nous vous proposons un concert exceptionnel avec Brahms. L'orchestre du Chapitre et ses 50 musiciens, les solistes Chloé Jacob, soprano et Jean-Gabriel Saint-Martin, baryton, le Grand chœur de Cléry et ses 100 choristes, vous interpréteront sous la direction de Gildas Harnois, chef d'orchestre, ces œuvres emblématiques de Brahms. Affecté par la disparition de Robert Schumann puis de sa mère Brahms composera ce requiem humaniste, cette profonde méditation sur la mort.

Ce spectacle musical et lumineux viendra enchanter ce lieu majestueux. Venez nombreux apprécier ou découvrir ces œuvres.

**Conférence sur ces 3 œuvres par Gildas Harnois : Le 21 septembre à 18 heures à l'Espace Loire, Cléry. Entrée libre**

Gildas Harnois en préalable à ces concerts viendra nous éclairer sur la genèse de ces trois compositions, l'inspiration et la créativité de Brahms. Il nous aidera à saisir ce qui fait le charme et le mystère de cette musique tout en nuance. Une intervention de qualité en hommage à cet immense compositeur.



## LES AMIS DE L'ORGUE DE NOTRE DAME DE CLÉRY (AONDC)

**Concert d'orgue le samedi 12 octobre, 20h30 / Mareau-aux-Prés - Entrée libre**

Dans le cadre du festival des orgues du Pays Loire Beauce l'association AONDC donnera son premier concert en l'église Saint Hippolyte de Mareau-aux-Prés.

Arnaud Riffet, organiste à la cathédrale d'Orléans accompagnera un quatuor de clarinettes composé de musiciennes locales : Nina Reynaud (musicienne à l'orchestre de la Garde Républicaine), Erine Boisseau, Marie Harnois et Marguerite-Marie Sterlin.

C'est par cet évènement que nous vou-

lons nous faire connaître, vous présenter ce projet ambitieux presque un peu fou celui d'installer un nouvel orgue en la Basilique de Cléry. Nous voudrions que cela ne soit pas l'affaire de quelques initiés mais une entreprise dynamique portée par tous ceux qui partagent cette fibre musicale, qui ont à cœur de mettre en valeur et de faire vivre notre patrimoine. Faire enfin vibrer dans la Basilique de Cléry un orgue à la hauteur de ce lieu prestigieux, que ce rêve devienne réalité avec vous tous passionnés de musique. Nous vous attendons nombreux pour cette rencontre musicale qui initiera le lancement de cette aventure.



## ABCD PARENTS D'ÉLÈVES

### Une fin d'année scolaire riche en animations pour l'abcd parents d'élèves

Après une projection de films en mars et la mise en place d'une décoration sur le thème du printemps autour des écoles, le mois de juin a fait place à une sortie vélo, dans le cadre de la Fête de St André. 2 distances étaient proposées : 1 boucle de 6km et 1 de 13km, en direction des bords de Loire. Un parcours trottinette avait également été installé pour la plus grande joie des plus petits.

L'année scolaire s'est ensuite clôturée par la fête de fin d'année, organisée conjointement avec les enseignantes de l'école élémentaire des Bergerêts. Stands de jeux, buvette, tombola et boom étaient au rendez-vous. Un repas partagé a permis de poursuivre cette journée, riche en rires et en amusements. L'ABCD a offert cette année des viennoiseries aux élèves des

2 écoles, lors de la fête de fin d'année pour le goûter des élémentaires, et lors de la matinée festive pour les maternelles. L'ABCD vous donne rendez-vous en fin d'année : le samedi 30 novembre pour un spectacle gratuit proposé à toutes les familles des écoles et en décembre au marché de Noël.

*N'hésitez pas à nous rejoindre et à donner vos idées.*  
[abcdparentsdeleves@gmail.com](mailto:abcdparentsdeleves@gmail.com).

*Fcb : [www.facebook.com/abcdparentsdeleves](https://www.facebook.com/abcdparentsdeleves)*



## AAS CLÉRY MAREAU DRY FOOTBALL



La saison 2024-2025 a commencé dès le 05 Août par la reprise des entraînements seniors avec un nouveau responsable du groupe .

Pour la première fois dans l'histoire du club, nous aurons 3 équipes seniors avec l'arrivée de nombreux jeunes, inscrits dans le club depuis l'âge de 5 ans.

Cela est le résultat de plus de 10 ans de travail des bénévoles et de politique sportive basée sur le respect, l'accueil

de tous, la rigueur et l'apprentissage du dépassement de soi.

Encore cette année, l'ensemble des catégories jeunes seront représentées avec certainement une hausse des inscriptions suite à notre médaille d'argent aux Jeux Olympiques.

Comme chaque saison, nous organiserons plusieurs animations pour les jeunes ainsi que nos deux traditionnels LOTO qui contribuent grandement aux financements du club.

Toujours pour mieux structurer et encadrer nos jeunes, nous recherchons des personnes qui souhaitent s'investir dans

les valeurs citées plus haut.

Un grand merci à tous les bénévoles, arbitres, dirigeants qui œuvrent à la bonne marche du club et plus particulièrement les éducateurs qui passent plus de 10 heures par semaine sur les terrains.

Merci à nos sponsors qui permettent à nos jeunes d'être bien équipé.

Merci à la municipalité et au service technique pour les travaux effectués en espérant que les intempéries nous laissent un peu plus tranquille cette saison.

Nous souhaitons un travail d'équipe sur l'évolution de nos infrastructures.

## GENÈTS D'OR - L'ASSOCIATION CONTINUE DE BIEN VIVRE



*Photo du dernier repas chez DOM du 18 juillet 2024.*

Après le repas de Noël qui a eu lieu le Jeudi 22 Décembre 2023, en la Salle des Associations et de l'Assemblée Générale du Dimanche 7 Janvier 2024, les adhérents des Genêts d'Or ont continué de participer tous les Jeudis de 13h30 à 17 heures à divers jeux de société.

Comme tous les ans nous avons repris nos festivités en commençant par la dégustation des crêpes maison le jeudi 15 février, à 16h30, heure du goûter tous les jeudis.

Le jeudi 28 Mars nous nous sommes retrouvés en notre Salle, pour notre repas de printemps, une choucroute garnie nous fut servie, suivie de la distribution des chocolats avant de finir cette journée par nos habituels jeux de société.

Notre traditionnel repas d'été offert par Les Genêts d'Or, nous a permis de se retrouver chez DOM pour déguster une paella ou une grillade au choix accompagnée du fromage et de son dessert.

En juillet et août, sur proposition de la mairie, nous avons pu bénéficier d'un après-midi supplémentaire par semaine, soit le mardi, dans les mêmes conditions que le jeudi.

Nous préparons notre repas de Noël qui aura lieu le JEUDI 19 DECEMBRE.

*Actuellement, l'association compte 30 adhérents, mais nous acceptons toujours de nouvelles personnes, si vous êtes intéressés vous présenter le jeudi à partir de 13h30, au 102, rue de Saint-André, Maison des Associations, ou en téléphonant au 06 86 30 62 10.*



## Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

L'été olympique palpitant que nous venons de vivre témoigne de la qualité de travail et de la persévérance de nos athlètes français. Les nombreuses médailles et les records obtenus en sont la traduction, un magnifique palmarès que nous a tenons à souligner. Ces résultats sont associés à une énorme performance logistique. C'est aussi une belle démonstration d'union de tous les Français bénévoles, spectateurs, forces de l'ordre. Un véritable succès populaire, un exemple de continuité et de rigueur qui devrait inspirer tous les responsables politiques. Engagement et conviction guide l'action de notre groupe. Réaliser la feuille de route pour laquelle nous nous sommes engagés est notre préoccupation. Nous maintenons nos objectifs en développant les voies douces avec la création d'une nouvelle piste cyclable, nous prolongeons les travaux de rénovation de la voirie, des aménagements dont celui du parking des écoles avec de nouvelles plantations. Nous entretenons notre patrimoine avec la restauration de la Basilique. Un travail assumé, à l'écoute de nos administrés, une bonne gestion financière avec un budget qui nous autorise à engager des investissements conséquents.

## Vivre ensemble à Cléry-Saint-André

Changer le cours de l'Histoire.

Le 2 mai 1789, l'assemblée électorale de Cléry rédigeait ses cahiers de doléances. Nous en citons deux extraits :

Art 3. Marché. Il y avait un marché en règle à Cléry. Il existe encore une mesure. Les habitants demandent que ce marché soit rétabli.

Art 4. Poste. Il y a quelques années que le gouvernement fait espérer au habitants de Cléry qu'on leur rendrait la poste qui leur a été enlevée. Ils ont fait des réclamations, mais n'étant appuyé de personne et ayant eu contre eux des grands qui avaient du crédit et dont les terres étaient situées sur la nouvelle route de Meung, ..., ils n'ont point été écoutés.

Nous sommes en 2024, et nous pouvons compléter les doléances, en demandant que la Caisse d'Epargne nous soit rendue aussi. Mais il faudrait se battre, avoir de l'ambition pour ce beau village, changer de vision.

Notons que nos collègues majoritaires ont pris une initiative afin que l'emplacement de l'Hôtel Notre-Dame soit réutilisé pour une activité commerciale. Nous soutenons l'idée de réagir, d'essayer, de rechercher des solutions.

## Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

Un maire dépassé par les enjeux environnementaux et le respect du PLU

Le maire, censé être le garant du PLU, semble, par trois fois au moins, avoir perdu de vue l'équilibre nécessaire entre projets utiles pour la commune et préservation de l'environnement : Gué du Roi, la déchetterie et le terrain en face des Grands Muids.

Une accumulation d'irrégularités auquel fait écho un conseil municipal exceptionnel, accentué par l'absence remarquée de M. Jouin. Comment un candidat à la mairie peut-il prétendre défendre les intérêts de ses concitoyens en évitant les débats essentiels pour l'avenir de Cléry-St-André ?

La situation a pris un tournant inquiétant : en effet, pour rendre la déchetterie compatible avec le PLU, l'intercommunalité propose aujourd'hui de modifier ce document. Cette démarche, en plein contentieux juridique, soulève de graves questions sur la transparence et l'équité des décisions. En modifiant le PLU pour légitimer des actions qui ne l'étaient pas initialement, la mairie semble favoriser certains intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général et au mépris de l'esprit républicain.

Les Cléricois méritent une gestion plus transparente et respectueuse des lois et des enjeux environnementaux.



CONSTRUIRE,  
UN MÉTIER FAIT DE PASSION ET D'EXIGENCE.



MAISONS VIGERY

C O N S T R U C T E U R

ORLÉANS **BAULE** BLOIS

Tél. 02 38 45 15 38

maisons-vigery.com

© Maisons Vigery 2011



DIL PROMOTION

AMÉNAGEMENT FONCIER & PROMOTION IMMOBILIÈRE

ACHAT  
DE TOUS TERRAINS  
AU COMPTANT

CONTACTEZ-NOUS !

TÉL. 02 38 45 01 40

1 BIS RUE DU 11 OCTOBRE - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

© DIL PROMOTION 2011

